

Pour répondre aux aspirations légitimes du peuple

Le dialogue, une option stratégique privilégiée

Lire page 3

3^e congrès de l'UGTA

Sidi-Saïd : «Je ne suis pas candidat au poste de secrétaire général de l'UGTA»

Lire page 5



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

«Tlemcen, capitale de la culture islamique»

Khalida Toumi et Abdelwahab Nouri devant le procureur de la République»

Lire page 24

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Samedi 22 juin 2019 - 19 Chawwal 1440 - N° 2125 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

18^e vendredi

Le peuple ira jusqu'au bout de ses convictions



Lire page 4 Photo : L'Echo d'Algérie ©

CAN 2019

C'est parti pour un mois de folie...

Lire page 23



21 Echos du jour

Bordj Badji Mokhtar et Batna

Une cache d'armes, des munitions et trois casemates découvertes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert, ce jeudi lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar - 6^e Région militaire, une cache d'armes et de munitions contenant : Un fusil-mitrailleur de type FMDP, un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, 2 bases lance-roquettes 107 mm, 87 obus de mortiers 82 mm, six roquettes de type RPG-2, 11 fusées de différents calibres, 6 charges propulsives, ainsi qu'une importante quantité

de munitions de différents calibres s'élevant à 2496 balles». «D'autre part, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, suite à une opération de fouille et de ratisage dans la commune de Larbaâ, wilaya de Batna - 5^e RM, 3 casemates pour terroristes, 7 bombes de confection artisanale et d'autres objets». «Ces résultats de qualité confirment, clairement, l'efficacité et l'efficience des opérations multiples que mènent les unités de l'ANP pour la sécurisation et la protection de l'ensemble du territoire national contre tous les fléaux et les menaces».



• Tindouf Saisie de 10 quintaux de drogue chargée sur 11 dromadaires

Une grande quantité de kif traité s'élevant 10 quintaux, chargée sur 11 dromadaires, a été saisie, lors d'une patrouille de reconnaissance menée au niveau des frontières à Tindouf. L'opération s'est soldée, également, par la neutralisation d'un narcotrafiquant et l'arrestation d'un autre. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, des garde-frontières. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, Aïn Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, 5 orpailleurs et saisi un camion, 2 véhicules tout-terrain, 13 détecteurs de métaux, 52 groupes électrogènes, 32 marteaux piqueurs, 321 grammes de TNT et divers produits et outils de détonation. D'autre part, des garde-côtes et éléments de la Gendarmerie ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine 21 personnes à Annaba et Skikda.

Mostaganem

Saisie de 3 armes à feu de type 5 et d'une quantité de munitions

Trois armes à feu de type 5 et 800 cartouches de chasse ont été saisies dernièrement à Mostaganem. Mardi dernier, un passager a été appréhendé à la gare maritime de transport des voyageurs au port de Mostaganem, lors d'une opération de traitement des voyageurs en provenance du port espagnol de Valence. Les douaniers ont découvert à l'intérieur du véhicule portant immatriculation

étrangère, un fusil de chasse (arme de type 5) sans documents, 480 cartouches de calibre 16 mm, 287 autres cartouches de calibre 12 mm et 1000 capsules de cartouches. La perquisition du domicile du mis en cause, originaire de Mostaganem, a permis la découverte d'un 2^e fusil de chasse de même type avec ses documents, un pistolet avec ses accessoires, 25 cartouches de calibre

16 mm, 3 jumelles de nuit et de jour, des cartouches utilisés et 48 munitions. La brigade de la Police judiciaire de sûreté de wilaya de Mostaganem a élaboré un dossier judiciaire avant de présenter le prévenu devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem pour contrebande, possession d'une arme à feu de type 5 et des munitions.

• Mascara Un enfant de 7 ans tué et 7 blessés dans 2 accidents de la circulation

Un enfant (7ans), est mort et sept autres personnes ont été blessées dans deux accidents de la route qui se sont produits jeudi soir dans la wilaya de Mascara. Selon le chargé de communication de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Mascara, le lieutenant Tahar Mehenni, le 1^{er} accident s'est produit, jeudi vers 16 h, au niveau de l'évitement de la commune de Maoussa, lorsqu'une voiture de tourisme s'est renversée provoquant, sur les lieux, la mort d'un enfant âgé de sept ans, grièvement atteint à la tête, alors que le conducteur du véhicule, âgé de 45 ans, a subi un choc ayant nécessité son transfert aux urgences de l'hôpital Meslem-Tayeb du chef-lieu de wilaya. Le second accident a eu lieu jeudi vers 18 h sur la route nationale N° 6, non loin de l'entrée de la ville de Mascara, lorsque deux véhicules de tourisme sont entrés en collision avec un bus de transport de voyageurs, causant des blessures de différents degrés de gravité à 7 passagers.

Tlemcen

Saisie de 29 kg de kif traité dans la commune de Bab El Assa

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi 29 kg de kif traité dans la commune de Bab El Assa et arrêté 2 individus. Cette opération, menée par les éléments de la BMPJ de la sûreté de daïra de Béni Bousaïd sur la base d'informations

faisant état d'un mouvement suspect de personnes transportant de la drogue entre les communes de Bab El Assa et Maghnia, ajouté la cellule dans un communiqué. C'est au niveau d'un barrage dressé au niveau de la route reliant les deux communes,

qu'un véhicule suspect a été intercepté et au bord duquel se trouvaient deux individus, âgés de 44 et 45 ans. La fouille du véhicule a permis la découverte de la malle arrière deux valises chargées de drogue, emballée dans quatre colis, selon la même source.

Les 2 individus ont été inculpés pour constitution de bande de malfaiteurs pour trafic de drogue, transport et commercialisation illicites de drogue. Les deux mis en cause ont été présentés devant la justice et placés en détention provisoire.

Oran

Un ressortissant étranger déguisé en djilbab arrêté en tentant d'attaquer une bijouterie à Aïn El Turk

Les services de police de la sûreté de daïra d'Aïn El Turk, wilaya d'Oran, ont réussi dernièrement à neutraliser un ressortissant étranger âgé de 22 ans déguisé en femme en djilbab, lors d'une tentative d'attaque d'une bijouterie. La même source précise que l'arrestation a eu lieu après une opération de filature du suspect par les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn El Turk, après avoir eu connaissance de ses activités suspectes. Une souricière a été tendue au suspect, qui a été arrêté en flagrant délit de tentative d'attaque d'une bijouterie, indique la même source, ajoutant que les policiers ont trouvé sur le suspect un pistolet électrique (Tazer) d'une puissance de 30 kilovolts. Le suspect sera présenté devant la justice.

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 497 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus du 11 au 17 juin en zones urbaines, a indiqué un bilan de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, le nombre d'accidents a connu une baisse de (-41), ainsi que le nombre de blessés (-38) et de morts (-8). Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route (95%) en sus d'autres facteurs liées à l'état des véhicules

Accidents de la circulation

14 morts et 497 blessés au niveau des zones urbaines en une semaine

et à l'environnement, a ajouté la même source. A cet effet, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et de vigilance, à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route. La DGSN met à la disposition des citoyens son numéro vert 1548 et le numéro de détresse 17 pour recevoir les signalements 24h/24.



Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 Compte N° : 005001114002013631013	Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA	
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		@echodalgerie_dz	

Pour répondre aux aspirations légitimes du peuple Le dialogue, une option stratégique privilégiée

Pour de nombreux observateurs, le Hirak populaire qui réclame un changement radical du système, se doit de passer à une nouvelle phase à travers la désignation de représentants officiels capables d'élaborer une feuille de route pour négocier avec les parties dirigeantes en vue de réaliser la principale revendication, celle du changement de tout le système.

Après avoir obtenu certaines revendications, les manifestants exigent maintenant l'instauration d'un État de droit et d'une véritable démocratie, en passant préalablement par une période de transition conduite par des personnalités n'ayant jamais appartenu au système profondément corrompu des vingt dernières années. Cette période est nécessaire pour mettre en place les mécanismes et les dispositions permettant au peuple souverain d'exprimer librement et démocratiquement son choix à travers les urnes. C'est pourquoi, il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui de nouer un dialogue franc et sincère afin de trouver au plus vite une solution politique consensuelle en mesure de répondre aux aspirations populaires légitimes qui s'expriment chaque vendredi à travers tout le territoire national. A ce titre, la classe politique reste divisée sur la forme du dialogue, même si, sur le fond, tout le monde privilégie la voie de la concertation pour une sortie de crise.

Récemment, les acteurs de la société civile, réunis en conférence nationale, ont appelé à l'accélération de la transition démocratique fluide conformément à un processus électoral concrétisant «la rupture» et garantissant l'édification d'institutions crédibles. L'initiative annoncée, lors de cette conférence réunissant trois dynamiques, à savoir la Confédération des syndicats autonomes, le Forum civil pour le changement et le Collectif de la société civile qui compte plusieurs associations et organisations de Droits de l'Homme, met en avant la nécessité de «l'accélération de la transition démocratique fluide, conformément à un processus électoral concrétisant la rupture avec les systèmes de tyrannie et de corruption et garantissant l'édification d'institutions légitimes et crédibles. L'initiative a proposé «l'installation d'une personnalité nationale ou d'une instance présidentielle consensuelle supervisant la période de transition pour la reprise du processus électoral pour une période de 6 mois à un an au maximum». Les acteurs de la société civile suggèrent, également, «la formation d'un Gouvernement de compétences nationales pour la gestion des affaires et l'installation d'une instance indépendante chargée de la supervision, l'organisation et l'annonce des résultats de l'élection, en garantissant les mécanismes de contrôle». Elles ont appelé, dans ce sens, à «l'ouverture d'un dialogue national global avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile ainsi que les activistes du Hirak populaire au sujet de la situation politique et socioéconomique du pays». La société civile a exhorté, à ce propos, l'ensemble des forces agissantes à adhérer à son initiative et à œuvrer à sa concrétisation et à sa réussite, affirmant que «l'aboutissement du processus électoral requiert la préparation d'un climat général pour l'exercice des droits et des libertés individuels et collectifs et le respect des Droits de l'Homme à travers des mesures d'accompagnement du processus politique afin d'instaurer la confiance des citoyens et garantir



Ph. : Fatch Guidoun ©

une adhésion effective à ce processus». Pour sa part, l'institution militaire ne cesse, par la voix du général du corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, d'appeler au dialogue pour une sortie plus rapide de la situation actuelle. Cette semaine, encore une fois, Gaïd Salah a réaffirmé que l'élection d'un président de la République dans les délais «est une priorité», réitérant l'engagement de l'ANP à accompagner la Justice dans sa lutte contre la corruption. Il a dans ce cadre souligné que l'organisation de l'élection présidentielle dans «les brefs délais et dans les meilleures conditions de transparence et de crédibilité constitue un élément fondamental que requiert la véritable démocratie à laquelle ne croient pas, malheureusement, certains adeptes de la surenchère politique et idéologique qui considèrent l'élection comme un choix plutôt qu'une nécessité».

«Il est évident que la clé la plus importante est précisément la voie du dialogue entre tous les acteurs sérieux et sincères»

«C'est là le summum du paradoxe intellectuel et politique, car il n'y a guère de démocratie sans élections libres et intègres, sauf si la démocratie signifie s'enliser dans le bourbier de la cooptation», a fait remarquer le général de corps d'armée, ajoutant, dans ce sens, fait savoir que l'«une des lignes de conduite que l'ANP veille à respecter est l'attachement résolu aux solutions légales et constitutionnelles pour résoudre la crise que traverse l'Algérie». «Il s'agit de principes auxquels on ne peut déroger et dont nous ne nous lasserons jamais de réitérer en toute confiance et avec détermination. Et je sais pertinemment que la grande majorité du peuple algérien adopte ces mêmes valeurs, qui sont nobles

et judicieuses», a-t-il insisté. «Nous avons affirmé à maintes reprises que les clés de sortie de cette crise se trouvent entre les mains de ceux qui nourrissent en eux-mêmes la vertu de l'altruisme, soit le rejet de tout égoïsme, qu'il soit centré sur une personne, un parti ou autre, en faisant prévaloir l'intérêt de l'Algérie au-dessus de tout autre intérêt. Et il est évident que la clé la plus importante est précisément la voie du dialogue entre tous les acteurs sérieux et sincères», a-t-il expliqué. Le général de corps d'armée n'a pas manqué d'attirer, à cet effet, l'attention sur «la nécessité d'œuvrer à réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir l'échéance de l'élection présidentielle», précédées par «des discussions constructives et un dialogue serein et calme» permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. «Aussi et pour rejoindre la rive d'une démocratie réelle dans toute sa mesure et sa dimension, il serait plus judicieux de dire qu'il y a lieu de réunir toutes les conditions nécessaires pour tenir des élections pluralistes, précédées par des discussions constructives et un dialogue serein et calme permettant au citoyen d'accorder sa voix à celui qu'il considère apte à conduire le pays sur la voie de la prospérité et du progrès. Tel est l'axe principal autour duquel devront se fédérer toutes les énergies, avec détermination et résolution, voire avec abnégation, de façon à ne pas décevoir les attentes du peuple algérien», a-t-il insisté. Pour lui, «ce digne peuple à qui il appartient de faire attention et prendre ses gardes de certaines personnes et entités qui continuent à faire montre d'une opposition fondée uniquement sur le dénigrement d'autrui ou la formulation de nouvelles revendications et de propositions qui ne sont guère adéquates voire pas du tout objectives, qui s'inscrivent dans le cadre des pratiques non constructives tendant sciemment à faire perdurer la crise que nous confrontons, oubliant que c'est au nouveau Président seul que

revient la tâche de traduire concrètement sur le terrain le programme détaillé et précis des réformes, sur lequel il aurait fondé sa candidature et que le peuple algérien élitrait suivant le contenu de son programme». «Ce qui requiert nécessairement d'avancer et en toute diligence, a-t-il relevé, vers un dialogue inclusif, afin de permettre la concrétisation de cette échéance électorale capitale». «Un dialogue qui réunit la classe politique, la société civile et les personnalités nationales et qui sera l'unique voie vers une rupture effective, à laquelle ne cesse d'appeler le peuple algérien, avec tout ce qui est préjudiciable et néfaste, grâce à laquelle nous pourrions éviter tout ce qui va à l'encontre de l'intérêt suprême du pays, et adopter une approche nationale de par son contenu et moderne de par ses moyens et sa pertinence, pouvant être appliquée à la politique et à l'économie, voire à la vie sociale et culturelle», a déclaré Gaïd Salah.

«Permettre à la justice de traiter les lourds dossiers de corruption et mener ses missions à terme, est un devoir national dont l'institution militaire ressent, devant Allah, l'histoire et le peuple»

Le chef d'état-major de l'ANP est revenu sur la corruption qui a gangrené tous les secteurs réaffirmant que «partant du fait que la lutte contre la corruption n'admet aucune limite et qu'aucune exception ne sera faite à quiconque, cette voie sera celle que l'institution militaire veillera à entreprendre avec détermination, posant ainsi les jalons de l'affranchissement de l'Algérie du vice de la corruption et des corrupteurs avant la tenue des prochaines élections présidentielles». «Il y a lieu d'affirmer encore une fois la détermination de l'institution militaire à accompagner la justice, avec une ferme conviction et un sens élevé du devoir, ainsi que de la protéger de façon à lui permettre

d'exécuter convenablement ses missions et s'acquitter judicieusement de son rôle de moralisateur, en déterrânt tous les dossiers et en les traitant en toute équité quelles que soient les circonstances, de façon à faire comparaître devant la justice tous les corrompus quels que soient leur fonction ou leur rang social», a-t-il souligné. «Permettre à la justice de traiter les lourds dossiers de corruption et mener ses missions à terme, est un devoir national dont l'institution militaire ressent, devant Allah, l'histoire et le peuple, l'impératif d'accomplir, quelles que soient les circonstances», a fait savoir Gaïd Salah. Pour lui, il apparaît «clair aujourd'hui» au peuple algérien à travers tous ces dossiers présentés devant la justice qu'«il a été procédé par le passé et de manière délibérée, à la mise en place des conditions propices à la pratique de la corruption». «Il apparaît également à travers cela que ce qu'on appelait à l'époque réforme de la justice n'était malheureusement que des paroles en l'air et des réformes creuses qui, bien au contraire, ont encouragé les corrompus à persister dans leurs méfaits et ont été parrainés pour empiéter les droits du peuple et enfreindre les lois délibérément sans crainte et sans aucune conscience», a déploré le chef d'état-major de l'ANP. Il a, dans ce cadre, estimé que «l'heure des comptes est arrivée et le temps d'assainir notre pays de toute personne malhonnête qui s'est laissée tentée de troubler la vie quotidienne du peuple algérien par de telles pratiques et de tout ce qui a obstrué les horizons face aux Algériens et semé la peur, voire le désespoir en l'avenir». Par ailleurs, le général de corps d'armée a souligné que tous les indices confirment que la crise économique que traverse le pays est due, «en premier lieu, à la mauvaise gestion de la part de quelques responsables qui ont bafoué le devoir et le sens de l'engagement et de la responsabilité dont ils sont tenus de porter le fardeau». La cause fondamentale de la crise économique dont souffre le pays «est un problème de gestion en premier lieu, à savoir que les deniers publics étaient pour certains gestionnaires, de l'argent commun, voire permis, où ils se servaient à volonté quand ils voulaient en toute impunité et sans contrôle ou considération envers le poids de la responsabilité dont ils portent le fardeau». Pour lui, la responsabilité dans sa définition la plus large, la plus exhaustive et la plus correcte est «d'honorer sa parole et avoir bonne conscience et c'est une qualité qui permet à l'homme d'être à la hauteur de son engagement». Il a fait remarquer que «la responsabilité, dans son sens le plus profond, c'est tenir également son engagement et rester fidèle au serment, mais ce qui paraît étrange, c'est que le gravité des dossiers présentés devant la justice aujourd'hui démontre que les concernés par ces dossiers ont perdu tous les attributs de l'engagement, et les exigences de la responsabilité, du fait de la mise à profit de leurs fonctions, leur influence et leur pouvoir pour transgresser les lois et enfreindre leurs limites et leurs règles».

T. Benslimane

18^e vendredi

Le peuple ira jusqu'au bout de ses convictions

Le peuple algérien continue de revendiquer un changement radical du régime et une alternative démocratique.

La mobilisation n'a pas fléchi en dépit des tentatives d'affaiblissement visant l'essoufflement du mouvement.

Pour le 18^e vendredi consécutif, les appels à occuper pacifiquement les rues se sont multipliés.

Et pour cause, ce passage «surprenant et inédit» du discours de chef d'état-major de l'ANP, le général Ahmed Gaïd Salah, mettant en garde «toute personne portant un autre drapeau autre que celui du l'emblème national». En effet, le dernier discours prononcé par le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, sonnait comme une «provocation et une menace», est inquiétant. L'homme, de facto, le plus fort du pays, incarnant à la fois la réalité du pouvoir qui ordonnait dans un passé récent la protection des marches, a mis en garde, à l'occasion de son dernier discours contre «les tentatives d'infiltration des marches» par une «minorité» qui, selon lui, brandissent des drapeaux autres que l'emblème national. «Il m'appartient également en cette occasion d'attirer l'attention sur une question sensible, à savoir la tentative d'infiltrer les marches et porter un autre emblème national par une infime minorité», a-t-il souligné.

Le ton menaçant dont a usé le général contre le port de tout emblème autre que le drapeau national durant les marches, a provoqué un tollé et a suscité de vives réactions. Cependant, le chef d'état-major qui n'a pas donné de précision sur les emblèmes «mis en cause» a averti aussi que des «ordres et instructions fermes ont été données aux forces de sécurité afin de faire respecter strictement les lois en vigueur et de faire face aux individus qui essaient d'attenter à nouveau aux sentiments des Algériens à propos de ce sujet sensible et délicat». Le 18^e vendredi de l'insurrection populaire s'annonce difficile.

Les barrages filtrants de la Gendarmerie nationale mis en place sur le tronçon autoroutier ont été comme il fallait s'y attendre renforcés et l'accès à la capitale a été plus difficile que par le passé aux citoyens.

La mise en garde du chef d'état-major de l'ANP a suscité surtout de l'inquiétude et provoqué surtout de la colère au sein des populations qui, en plus des slogans politiques portés sur les pancartes, continuent de véhiculer des messages de l'union rejetant ainsi tout endoctrinement de division.

Plusieurs des arrestations ont été effectuées par la police, hier, à Alger, aux abords de la Grande Poste, point de ralliement de la grande manifestation hebdomadaire contre le régime. Une vingtaine d'hommes, essentiellement des jeunes, ont été interpellés par les nombreux policiers en civil ou en tenue, déployés dans les rues autour de la Grande Poste, dans le centre de la capitale algérienne. Les personnes interpellées ne portaient ni drapeaux ni pancartes. Les policiers ont récupéré les pièces d'identité et les portables, avant de les fouiller et de les faire monter dans des fourgons. Des témoins ont fait état d'interpellations dans les rues adjacentes dès 6h du matin. Deux fourgons pleins ont déjà quitté les lieux en début de matinée en direction de postes de police et d'autres véhicules les ont remplacés. Durant plusieurs vendredis, la police a procédé à des arrestations matinales avant de relâcher les manifestants en fin de journée à plusieurs kilomètres du centre de la capitale. Depuis le 22 février, les Algériens sortent chaque vendredi massive-



Ph : Faïch Guidoum ©

ment dans les rues, notamment à Alger, pour réclamer un changement du «système» politique en Algérie. Les manifestations, pourtant strictement et totalement interdites dans la capitale depuis 2001, ont été jusqu'ici largement tolérées par la police, débordée par le nombre et qui se contente habituellement de contenir le défilé dans un périmètre défini.

Les forces de l'ordre ont reçu des consignes

afin de s'assurer qu'aucun autre drapeau que «l'emblème national» ne sera brandi dans les manifestations, avait annoncé, mercredi, le chef d'état-major de l'armée Ahmed Gaïd Salah, véritable homme fort du pays, en allusion au drapeau berbère très présent dans les défilés.

Moussa O.

Economie

Des membres de la diaspora algérienne en France renouvellent leur volonté à participer au développement de l'Algérie

Des membres de la diaspora algérienne en France, réunis, hier, à Paris en marge du Forum des diasporas africaines, ont renouvelé leur volonté de participer au développement de leur pays avec la création de valeurs dans plusieurs secteurs. Lors de la tenue du forum, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie de France (CACI-France) a organisé une table-ronde regroupant des membres de la diaspora et des promoteurs locaux venus d'Algérie, réaffirmant ainsi son soutien et son engagement à la mise en réseau des diasporas africaines et méditerranéennes et en synergie avec l'espace économique et institutionnel européen.

Le président de la CACI-France, Kacem Ait Yalla, a rappelé que la construction d'un avenir commun «passe par des projets innovants, inclusifs, capables de mobiliser les énergies et de progresser ensemble», soulignant que la CACI-France reste «engagée pleinement» pour faire de la diaspora algérienne un des «moteurs stratégiques» de l'ouverture et du développement du pays dans une mondialisation de «plus en plus effrénée».

La table-ronde, à laquelle ont participé Abdelatif Hamamda,

président de la Fédération des jeunes entrepreneurs algériens (FJEA), Isabelle Berrier, présidente de Welcoming Diasporas à Oran, et Mehdi Omarouayache, président d'Algeria Digital Cluster (ADC), la mère de Yacine Brahimi, présidente de l'entreprise YBL, et Jean-Pierre Xavier, responsable de la boisson Ifri international, a été l'occasion des participants de procéder à l'examen des possibilités de booster la participation de la diaspora dans l'économie algérienne, notamment dans la nouvelle conjoncture qu'est en train de vivre le pays depuis le 22 février 2019.

Il y a lieu de noter que le Hiram et ses répercussions sur l'économie n'a pas été absent des discussions, ce qui a fait dire à Hamamda que les membres de la bande «emprisonnée» n'avaient pas laissé aucune place aux promoteurs «honnêtes et sérieux» pour prendre part au marché national, soulignant pour les membres de la diaspora que de nouvelles perspectives «s'ouvrent maintenant». Il a tenu à souligner dans ce contexte que les dispositifs d'encouragement à l'emploi de jeunes et à l'investissement, dont il est issu, ont été «très bénéfiques» à la jeunesse algérienne, relevant que

le suivi et l'accompagnement des jeunes promoteurs manquaient grandement». Pour lui, les entrepreneurs locaux ont besoin du parrainage de la diaspora comptant sur son capital expérience et expertise. «C'est avec vous qu'on va avancer au pays», a-t-il lancé. Pour sa part, Mehdi Omarouayache, qui a déjà tenté une aventure africaine en sa qualité de startuppeur, a appelé à développer la relation de la diaspora dans une coopération sud-sud, soulignant qu'il y a «beaucoup de choses» à partager avec l'Afrique. C'est dans ce contexte que les participants ont évoqué le manque d'efficacité des réseaux algériens, notamment en Afrique, appelant au soutien de la diplomatie économique algérienne pour accompagner les promoteurs algériens en Afrique.

L'ambassade d'Algérie en France a organisé, dans le cadre du Cercle Saint-Augustin, plusieurs rencontres avec les membres de la communauté algériennes qui veulent investir en Algérie dans les différents secteurs, rappelle-t-on.

Ces rencontres ont concerné les universitaires, les startuppeurs, les artistes et les membres de la société civile.

N. I.

Pétrole

Le Brent à plus de 65 dollars à Londres

Les cours du pétrole montaient encore, hier, en cours d'échanges européens alors que le président américain Donald Trump a affirmé avoir annulé au dernier moment des frappes contre l'Iran. Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 65,10 dollars à Londres, en hausse d'un dollar par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril de WTI pour le contrat d'août gagnait 27 cents à 57,34 dollars. Le président américain Donald Trump a affirmé, ce vendredi, ne pas être «pressé» de répondre militairement à l'Iran, expliquant avoir annulé au dernier moment des frappes prévues

jeudi soir car elles auraient fait de nombreuses victimes. Jeudi, l'Iran a abattu un drone américain ayant, selon Téhéran, violé son espace aérien. Les Etats-Unis affirment eux qu'il a été abattu dans l'espace aérien international. Ce contexte tendu fait grimper les prix du pétrole, les investisseurs craignant que l'Iran ne bloque le détroit d'Ormuz au large de ses côtes. Jeudi soir, l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) a souligné que dans le monde des échanges de pétrole, Ormuz reste «le plus important lieu de passage». «En 2018, le flux pétrolier était en moyenne de 21 millions de

barils/jour, soit l'équivalent de 21% de la consommation mondiale de produits pétroliers», a ajouté l'EIA. Pour Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix, les prix grimpaient ce vendredi, car «les investisseurs ne peuvent pas se permettre d'être pris par surprise pendant le weekend par une escalade de la situation en Iran». A plus long terme, les analystes de ING estiment «qu'entre les tensions qui montent au Moyen-Orient et la perspective d'un renouvellement de l'accord de l'Opep, les prix du pétrole devraient grimper au 2^e semestre». L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la

Russie, doivent se réunir début juillet à Vienne pour décider de renouveler ou non leur accord de limitation de la production après la fin du 1^{er} semestre 2019.

Le ministre saoudien de l'Énergie Khaled Al Faleh s'est montré serein sur la perspective d'un renouvellement, désormais largement anticipé par le marché.

«Nous sommes confiants que l'Opep ne va pas faire la même erreur que l'année dernière, quand ils avaient ouvert les vannes entre mai et novembre, ce qui avait inondé le marché et provoqué la chute des prix au 4^e trimestre», a jugé Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB.

3^e congrès de l'UGTA

Sidi-Saïd : «Je ne suis pas candidat au poste de secrétaire général de l'UGTA»

Abdelmadjid Sidi Saïd a appelé, hier, à Alger, à l'union de tous les travailleurs et des syndicalistes pour la préservation de stabilité et la consécration de l'équité et la justice sociale.

Intervenant à l'ouverture du 13^e congrès de l'UGTA, Sidi Saïd a indiqué que «notre devoir a toujours été clair: organiser les énergies en luttant en vue d'avoir l'équité et le progrès», ajoutant que «nous sommes les soldats de la stabilité sociale». Pour lui, tous les travailleurs ont leur place au sein de l'UGTA et doivent la préserver avec une nouvelle ère de «la conviction et de la confiance» qui soient un socle pour l'action «syndicale solidaire, de la justice sociale et l'équité, dans la sérénité pour la stabilité de notre cher pays». Il a relevé que l'UGTA est une «forteresse d'effort, de sacrifice et de dévouement», soulignant que l'action syndicale doit exprimer des stratégies «claires, réalisables et compréhensibles», inscrivant ainsi le développement humain et durable comme un axe «permanent». Sidi Saïd a appelé à l'union de tous les travailleurs et des syndicalistes,

observant que l'action syndicale demande une union «sincère et fraternelle, non point celle que l'on proclame mais celle que l'on pratique». Par ailleurs, il salué le mouvement citoyen «imprégné de patriotisme et de civisme qui ont caractérisé les marches citoyennes exprimant ainsi légitimement une grande ambition pour une nouvelle ère pour notre pays».

«Cette exemplarité d'expression populaire pacifique a déjà marqué et marquera l'histoire contemporaine», a-t-il soutenu. Les travaux du 13^e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont débuté vendredi à Alger en vue de l'élection de la nouvelle direction de la centrale syndicale.

Sidi Saïd a indiqué, dans ce sillage, que pour «initier le processus de changement, je déclare solennellement que je ne suis pas candidat au poste de secrétaire général de l'UGTA».

Ali B.



Sommet d'affaires États-Unis-Afrique Intense activité de la ministre Djamila Tamazirt

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt, représente l'Algérie au Sommet d'affaires États-Unis-Afrique à Maputo (Mozambique). Ce sommet a été inauguré, hier, par le président de la République du Mozambique, Filipe Nyusi et le représentant du département américain du commerce en présence de plusieurs ministres des gouvernements d'Angola, de la Namibie, du Rwanda et du Kenya et représentants institutionnels de plusieurs pays. Lors de la séance inaugurale, l'accent a été mis sur la nécessité de faire progresser et de développer un partenariat résilient et durable entre l'Afrique et les États-Unis. Dans ce cadre, la ministre a pris part, ce jour, au panel consacré à la «rentabilisation pour l'autonomisation des femmes». A cet effet, la ministre a présenté l'expérience algérienne dans ce domaine, en précisant que notre pays a enregistré des avancées considérables en matière d'amélioration du statut de la femme.

Elle a précisé que plusieurs dispositions législatives et réglementaires, régissant les politiques sectorielles, prévoient dans leur ensemble le rejet de toute forme de discrimination basée sur le sexe comme la loi sur l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale, le régime électoral. Aussi notre pays dispose de plusieurs organismes et associations partie intégrantes de plusieurs programmes onusiens et associatifs visant l'intégration de la femme et l'amélioration des conditions de son insertion économique et sociale, en mettant en œuvre des politiques de formation, d'emploi et de protection sociale ainsi que la mise en place de dispositifs de formation, notamment dans le milieu rural. Par ailleurs, la ministre a eu plusieurs entretiens avec des représentants de gouvernements et des entreprises qui ont exprimé leur intérêt pour le marché algérien et pour les opportunités d'investissement qu'offre notre pays. Dans ce cadre, la ministre a reçu

Thomas Hardy, directeur adjoint Afrique de l'Agence américaine pour le commerce et le développement (USTDA) qui lui a fait part de la volonté de son institution de diversifier ses activités en Algérie et d'examiner les pistes de coopération possibles. Il a rappelé que cette agence possède une longue expérience dans l'accompagnement de l'implantation des projets y compris en Algérie, notamment dans le secteur des hydrocarbures et de l'industrie, à l'instar du projet entre Sonelgaz et General Electric pour la fabrication de turbines à gaz. Comme pistes de coopération, Thomas a particulièrement mentionné les énergies renouvelables et les TIC. Pour sa part, la ministre a indiqué que ces domaines sont parmi les filières prioritaires que le gouvernement algérien entend développer. Elle a présenté à cet effet les stratégies de développement mises en place par les pouvoirs publics à savoir le programme national des ENR ainsi que la stra-

tégie de développement industriel et de l'efficacité énergétique. Elle a également évoqué à ce sujet les mesures de soutien, d'accompagnement et d'encouragement arrêtées en faveur des investissements dans les secteurs des ENR et de plusieurs filières industrielles par la promotion des leviers de la croissance économique, l'amélioration du climat des affaires et des conditions d'investissement et la création de PME. Enfin, il a été convenu d'établir une feuille de route pour cette coopération qui sera discutée à l'occasion de la visite qu'effectuera prochainement le premier responsable de l'agence USTDA, en Algérie. Pour rappel, la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamila Tamazirt représente l'Algérie à la 12^e Édition du Sommet d'affaires États-Unis-Afrique qui s'est tenu du 18 au 21 juin 2019 à Maputo (Mozambique).

M. O.

Éducation nationale

Le ministre de tutelle se félicite des conditions du déroulement du baccalauréat 2019

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, s'est félicité, jeudi après midi, à Alger, des conditions du déroulement de la session 2019 de l'examen du baccalauréat, qui grâce à la conjugaison des efforts de tous les secteurs ministériels et corps de sécurité, a été «un grand succès». Lors d'une visite à l'équipe en charge de la préparation et de l'impression des sujets des épreuves au niveau de l'Office national des examens et concours (Onec) à Kouba, Belabed a exprimé sa satisfaction quant au «bon déroulement de cet examen», qui a été «un grand succès», grâce aux efforts consentis par l'ensemble de la communauté éducative (enseignants et travailleurs) et des autres secteurs ministériels et corps de sécurité. Affirmant qu'aucune fuite de sujets n'avait été enregistrée sur Internet, le

ministre de tutelle a salué «l'effort et le travail colossal des différents organes de l'Etat» En ce dernier jour des épreuves du baccalauréat, le directeur général de l'ONEC, Mustapha Benzemrane, a remis au ministre les sujets et leurs corrections types ainsi que les barèmes de notation. A cette occasion, il a tenu à préciser que les 131 membres l'équipe, qui a veillé à la préparation et à l'impression des sujets, «ont travaillé en moyenne 12h/jour depuis le 16 mai au 20 juin en cours (26 jours) sans interruption et en quarantaine». Pour couvrir les besoins des 674 831 candidats à la session de juin 2019, il a fallu quelque 30 000 rames de papiers et la préparation de 300 sujets, a-t-il fait savoir.

Nachida M.

Entrepreneuriat féminin au sein de la société

Objectif : atteindre un taux de 40%

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé, que son département ambitionnait d'«atteindre un taux de 40% en termes d'entrepreneuriat féminin pour promouvoir le développement local et affirmer la présence de la femme dans ce domaine, détenu exclusivement par les hommes». S'exprimant en marge de la 3^e édition de la remise du Prix national d'encouragement de l'entrepreneuriat féminin, consacrée cette année à «la créativité et à l'innovation», Eddalia a qualifié d'«insuffisant» le taux des femmes bénéficiaires des crédits dans le cadre des mécanismes de soutien aux jeunes, estimé à 10%, par rapport à celui des hommes, appelant à la nécessité d'encourager l'élément féminin, notamment les diplômées des universités et celles qualifiées à s'engager dans des projets d'investissement afin d'atteindre 40% de l'ensemble des bénéficiaires de ces dispositifs. Evoquant le nombre «minime» des femmes chefs d'entreprises, selon l'évaluation des dispositifs de l'Agence nationale de gestion du micro crédit (Angem),

la ministre a fait savoir que ces femmes ayant adhéré à ce domaine sont devenues «plus professionnelles» ce qui nécessite de trouver une méthodologie permettant d'encourager, voire d'augmenter le nombre de femmes chefs d'entreprises». S'agissant des lauréats de la 3^e édition de ce prix, la première responsable du secteur a exprimé sa fierté de cette jeune catégorie de femmes créatives ayant prouvé leur présence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, saluant, à ce propos, le soutien apporté au profit de ces femmes par leurs familles, notamment, leurs conjoints, ce qui témoigne, a-t-elle dit, du «changement de mentalité» vis-à-vis de cette catégorie de la société. Elle a souligné, également, l'impératif de les accompagner en vue de les encourager à rester dans leurs pays. Elle a rappelé à cette occasion les mesures prises, cette semaine, par le Gouvernement consistant à faciliter l'accès des personnes aux besoins spécifiques et des porteurs de projets aux locaux, pour les aider à créer des micros-entreprises et à encourager l'entrepreneuriat féminin, qualifiant cette mesure «d'encourageante»

pour exercer les différentes activités et les élargir prochainement en vue de réduire les contraintes de la location. Parmi les mesures prises par le gouvernement en la matière, la ministre a cité le projet exécutif permettant aux porteurs de projets de contracter à nouveau des micro-crédits, dès le remboursement du premier crédit. Elle a appelé, en outre, les femmes rurales «à recourir à l'utilisation des technologies modernes, par le biais des cellules de proximité relevant du ministère, afin de leur permettre de bénéficier de l'aide de l'Etat et partant atteindre l'autonomie financière». Les 5 prix obtenus par les lauréates de cette édition où 12 projets seulement sur un total de 100 en lice ont été sélectionnés par le jury, concernent l'innovation et la créativité en produits cosmétiques à base de miel et dérivés entre autres produits naturels, ainsi que l'économie verte consistant à nettoyer les moteurs des véhicules à travers de nouvelles techniques introduites pour la première fois par la femme algérienne. Les prix ont concerné également des innovations dans la couture traditionnelle, le recyclage des chutes de tissus et des différents types de draps.

M. M.

Joint venture algéro-américaine à Hassi Messaoud Tassili SPA et Bear Manufacturing signent un accord pour la fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz



Un accord algéro-américain portant création d'une usine à Hassi Messaoud (Ouargla) de fabrication d'équipements de forage de puits de pétrole et de gaz a été signé ce jeudi en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA 2019).

Signé entre l'entreprise algérienne Tassili SPA de forage pétrolier et la firme américaine Bear Manufacturing de fabrication des équipements de forage, cet accord permettra de se passer, à l'avenir, de l'importation de ces équipements. L'accord a été signé par le DG de Tassili SPA, Ahmed Benmansour et une responsable à Bear Manufacturing, Emily King, en présence du président du Conseil d'affaires algéro-américain, Ismaïl Chikhoun et l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Deroscher. S'exprimant à cette occasion, Benmansour a rappelé que «les équipements de forage pétrolier ne sont pas fabriqués en Algérie, c'est pourquoi il sera procédé à la création d'une usine, à la fin 2019, à Hassi Messaoud en partenariat avec Bear Manufacturing pour la

production de ces équipements localement au lieu de les importer». Précisant que l'usine entrera en service début 2020, le DG de Tassili SPA a souligné que le partenariat permettra d'utiliser les nouvelles technologies dans la fabrication des équipements de forage de puits de pétrole et de gaz. Les employés algériens bénéficieront de cycles de formation aux Etats-Unis pour la maîtrise de ces technologies, a-t-il poursuivi, ajoutant que «ces dernières étaient à même d'augmenter la production nationale du pétrole et du gaz». Pour sa part, la représentante de Bear Manufacturing a fait état de son enthousiasme quant à ce partenariat qui contribuera à la création des centaines de postes d'emploi en faveur des jeunes Algériens».

Moussa O.

PAP-ENPARD

L'Algérie fait preuve d'une volonté politique pour un développement dans le cadre d'une approche territoriale

Le chef de l'équipe technique du programme d'actions pilote de développement rural et de l'agriculture en Algérie (PAP-ENPARD), l'expert Jean Vignon, a relevé, jeudi, à Aïn Témouchent, une «volonté politique» en Algérie pour activer le développement dans le cadre d'une approche territoriale. «Nous constatons qu'en Algérie il y a une volonté politique pour activer le développement au titre d'une approche territoriale, pour renforcer la décentralisation de la prise de décision», a souligné Fanion. «Mon équipe, a senti l'existence d'un discours encourageant par rapport à cette approche territoriale», a-t-il ajouté, en marge d'une rencontre technique sur ce programme, organisé à l'institut technologique agro-méditerranéen spécialisé d'Aïn Témouchent.

L'intervenant a qualifié de «positif» ce programme en cours de concrétisation à la faveur d'un partenariat algérien avec l'Union européenne, estimant que le PAP-ENPARD Algérie «nécessite plus de temps pour réaliser tous ses objectifs». «Lors des étapes précédentes, la spécificité de chaque région touchée par ce programme a été diagnostiquée à travers les wilayas pilotes de Sétif, Laghouat, Tlemcen et Aïn Témouchent. Des propositions ont été formulées en impliquant les habitants des ces régions, les représentants de la société civile, les associations, les filières professionnelles et des sessions de for-

mation ont été organisées», s'est félicité le même intervenant. De son côté, la chargée de la communication du programme, Wahiba Hamzaoui, a souligné qu'une série de sessions de formation ont été organisées au profit des associations et professionnels en plus de la formation de 49 conseillers en animation territoriale à travers les quatre wilayas pilotes du programme. La même responsable a expliqué qu'il a été décidé de valoriser un produit local distinctif pour chaque région soit l'oignon blanc de la région d'Oulhaça (Aïn Témouchent), l'huile d'olive et le miel pour la wilaya de Tlemcen, le lait pour Sétif et le miel et l'artisanat pour la wilaya de Laghouat. Les responsables de ce programme veillent dans la wilaya de Aïn Témouchent à inscrire l'oignon blanc d'Oualhaça comme «marque déposée de qualité» devant occuper une place de choix sur le marché national et appelé à être exporter.

Le représentant de ce programme à Aïn Témouchent, l'agronome Bouziane Rahmouni a indiqué qu'il est question de collaborer avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour inscrire ce produit distinguant la région d'Oulhaça. Le budget alloué au PAP-ENPARD, un programme adopté par l'Algérie et l'UE fin 2014, est estimé à 20 millions d'euros.

Le programme prendra fin en décembre prochain.

N. I.



FIA 2019

Les entreprises nationales de l'électronique et de l'électroménager de plus en plus innovantes

Les entreprises nationales publiques et privées de l'électronique et de l'électroménager multiplient leurs efforts d'innovation, mais aussi les initiatives commerciales pour répondre aux attentes des consommateurs algériens de plus en plus exigeants. Ahmed-Fahd, représentant d'une grande entreprise nationale d'électroménager, note «le grand afflux des visiteurs qu'ils soient nationaux ou étrangers», venus se renseigner sur les nouveautés proposées au niveau du stand de l'entreprise.

«Les visiteurs se renseignent sur les produits tels que la domotique. Nous avons un projet de smart-home, soit une maison totalement connectée équipée principalement de systèmes de sécurité tels que des capteurs de gaz, des capteurs de fumée ainsi que des caméras 360», relate-t-il. Pour le même responsable, la FIA est devenu un événement régulier pour son entreprise, ce qui lui permet de nouer des contacts avec de nombreux acteurs étrangers venus se renseigner sur les produits de l'entreprise algérienne. «Les étrangers, notamment les Africains, s'intéressent de plus en plus à nos produits et nos gammes diversifiées dopés de plusieurs technologies». Pour le représentant d'une autre marque nationale privée du même secteur, estime

que l'un des défis du secteur est l'export. «Nous ciblons le marché africain vu le potentiel commercial qu'il représente. Le continent enregistre une grande croissance démographique et un pouvoir d'achat en hausse, ce qui nous offre des opportunités à saisir pour placer nos produits», explique-t-il, notant cependant quelques difficultés à pénétrer ces marchés «au vu de leur système financier, la spécificité de leurs législations et les problématiques liées à la logistique». Fabriqués localement, les produits que propose cette entreprise sont à un taux d'intégration national varie de 17 à 80%. «Nous atteignons le taux maximal d'intégration sur nos produits dédiés à la cuisson», précise le même responsable. Présent à cette 52^e édition de la FIA, le responsable marketing d'une autre entreprise d'électroménager et d'électronique, fait savoir que son entreprise a acquis des machines pour l'insertion électronique afin de réduire les coûts de production des téléviseurs de marque algérienne tout en hissant leur niveau technologique. «Nos téléviseurs possèdent une carte-mère algérienne que nous produisons nous-mêmes dans nos usines dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj», a-t-il mentionné. Dans un marché national de l'électronique et de l'élec-

troménager très concurrentiel, les entreprises nationales publiques et privées multiplient les opérations commerciales à savoir les réductions et les délais de garantie étendus notamment. De plus, des opérations de sponsoring et un service après-vente plus proche du consommateur algérien «de plus en plus exigeant et connaisseur» sont autant d'atouts à mettre en œuvre pour maintenir voire hisser la part de marché de l'entreprise au niveau national et acquérir de nouvelles opportunités à l'international, explique Sihem, la représentante d'une entreprise publique opérant dans l'électronique. «Aujourd'hui, le marché national de l'électroménager et de l'électronique est en plein essor, il y a beaucoup de nouvelles marques, mais sur le long terme seules une dizaine de marques sont présentes», note-t-elle, expliquant que la différence se fait désormais au niveau des services tels que l'accueil et le service après-vente. «Comme à l'international, le marché local est en pleine mutation, nous devons rester innovants», souligne la même responsable, pour qui le consommateur algérien est de plus en plus exigeant et connaisseur en termes de nouvelles technologies.

M. M.

Économie

«Des sociétés américaines accordent un intérêt grandissant pour l'investissement en Algérie», déclare Desrocher

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John P. Desrocher, a exprimé l'intérêt «grandissant» des sociétés américaines pour l'investissement en Algérie, plusieurs d'entre elles ayant présenté des demandes d'adhésion à la chambre algéro-américaine du commerce pour accéder au marché local.

Lors d'une conférence de presse animée au pavillon américain en marge de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), Desrocher a indiqué que cette manifestation qui figure parmi «les principales manifestations économiques sur le plan continental» constitue une opportunité pour les sociétés américaines de faire connaître leurs produits et se rapprocher de leurs homologues algériennes à l'effet de conclure des partenariats et échanger les expertises.

Dans ce contexte, il a précisé que le pavillon américain de la FIA 2019 met en exergue la diversité des sociétés économiques algéro-américaines dans divers domaines, indiquant que les entreprises américaines participant à cette manifestation activent dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'enseignement, des services, de l'agroalimentaire et des boissons. En 2018, la valeur des échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis a atteint près de 5 milliards \$, a-t-il rappelé, se disant «optimiste» quant à l'avenir des relations commerciales algéro-américaines.

Les sociétés américaines, qui s'intéressaient essentiellement au secteur des Hydrocarbures, accordent actuellement un intérêt à d'autres

secteurs en Algérie, à l'instar de l'agriculture, des technologies de l'information et de la communication (TIC), des prestations et de la santé, «le marché algérien étant un marché prometteur». Les relations commerciales entre l'Algérie et les Etats-Unis, qui sont «en développement constant», ont réalisé de nombreux succès dans plusieurs secteurs dans les quatre coins de l'Algérie, a souligné l'ambassadeur.

John Paul Desrocher a précisé que son pays veillait à renforcer ces partenariats en collaboration avec les entreprises algériennes pour développer des relations économiques «plus solides», ajoutant avoir appelé les investisseurs à «étudier minutieusement le marché algérien». «J'ai personnellement constaté les grandes capacités du marché algérien et la prédisposition du monde des affaires algériens à la croissance», a-t-il ajouté, soulignant la nécessité «d'adopter l'ouverture, le dynamisme et l'innovation, cela étant une clé vers un avenir économique meilleur pour l'Algérie».

De son côté, le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Smaïl Chikhoun a précisé que les Petites et moyennes entreprises américaines sont celles qui s'intéressent le plus à l'investissement en Algérie.



Par ailleurs, Chikhoun a révélé la conclusion «prochaine» d'un partenariat algéro-américain à Goléa dans le domaine agricole et l'élevage

bovin, ajoutant que d'autres investissements son prévus dans le domaine pharmaceutique.

Houda H.



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a fait savoir que l'encadrement des startups numériques, notamment la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant ce genre d'entreprises, sera au centre d'une rencontre qui sera organisée prochainement. S'exprimant en marge d'une Conférence sur le rôle des startups numériques algériennes dans l'économie nationale, organisée dans le cadre de la 52^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), Djellab a précisé que la mise en place d'une stratégie et d'une loi régissant les startups numériques sera au centre d'une rencontre nationale qui regroupera prochainement les entreprises, startups et grandes, dans l'objectif de créer une passerelle de coopération entre elles et aller vers une économie nationale numérique. Le ministre a affirmé, dans ce cadre, qu'après le succès de la participation algérienne au salon des startups VivaTechnology organisé à Paris, grâce aux efforts du

Encadrement des startups numériques Djellab recommande une mise en place d'une stratégie et d'une loi

ministère du Commerce et des jeunes propriétaires de startups numériques, il devint «impératif d'accompagner et d'encourager ces jeunes, et mettre à profit leurs idées pour concrétiser davantage d'intégration dans l'économie nationale et créer une économie nationale numérique se veut un devoir».

Indiquant que la rencontre d'aujourd'hui se voulait une opportunité pour ces petites entreprises pour soulever leurs préoccupations, le ministre a rappelé que le domaine leur est ouvert pour s'organiser en groupes. «L'Algérie a besoin de développer une économie numérique qui repose sur les expertises nationales jeunes dans ce domaine, sans recourir à l'importation de services de sociétés étrangères», a indiqué Djellab avant d'ajouter que ces entreprises peuvent constituer une ressource nationale pour la devise hors hydrocarbures, grâce à leur capacité à exporter leurs services vers l'étranger. Le ministre a également mis en avant le rôle de ces entreprises dans la création de nouveaux emplois, qualifiant ces entreprises de «facteur efficace dans le développement de l'économie numérique», rappelant à ce propos, les nombreuses initiatives ayant été prises en la matière. Toutefois, poursuit le ministre, «il est temps d'organiser ce secteur par l'élaboration d'une loi pour encadrer et développer les startups numériques». Lors de cette rencontre, quelques expériences de startups numériques algériennes et leur succès dans la conclusion de contrats avec des entreprises numériques de dimension mondiale ont été présentées, à l'instar du startup «Bi Relation» qui a signé un contrat avec l'entreprise scientifique Viber dans le domaine de production de contenus numériques destinés, notamment à la région du

Maghreb. La rencontre a également vu la présentation d'une autre expérience concernant une application électronique créée par un étudiant algérien, consistant en la comptabilisation du nombre de pas réalisé au quotidien par l'Homme au moyen du téléphone portable et qui a eu un succès mondial, notamment dans le domaine des activités sportives. L'absence d'une économie nationale numérique, particulièrement l'E-paiement n'a pas permis la commercialisation de cette application.

Dans ce cadre, le président d'Algeria Digital Cluster, Mehdi Omarouyache a appelé à encadrer les startups numériques et leur permettre de collaborer avec les entreprises économiques et industrielles de gros calibre pour les faire évoluer vers «la mondialisation». À cet égard, l'intervenant a évoqué les entreprises de fabrication des téléphones et des écrans de télévision numérique qui peuvent compter sur les capacités de startups algériennes dans le domaine des applications électroniques intégrées dans leurs produits.

La rencontre a également été une occasion d'appeler à l'intégration des startups numériques algériennes dans le tissu des entreprises nationales, d'autant plus qu'un grand nombre de ces startups opèrent dans un cadre «non officiel», ce qui permettra leur intégration à l'économie nationale et de tirer profit de leurs services, aussi bien sur le plan national ou à l'étranger.

À rappeler que la rencontre d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres organisées en marge de la Foire internationale d'Alger (FIA), lesquelles sont dédiées à une série de problématiques.

Yasmine Derbal

Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture

Chérif Omari évoque la coopération bilatérale avec le représentant de la FAO pour l'Afrique du Nord

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche Chérif Omari s'est entretenu, ce jeudi, à Alger, avec le représentant de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour l'Afrique du Nord Philippe Ankers, avec lequel il a discuté de la coopération bilatérale et les moyens de son renforcement. Ont pris part à cette rencontre, le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Asaf, le secrétaire général de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO), Mohamed Amine Hamouny ainsi que des cadres centraux du ministère. Omari a indiqué que cette entrevue venait appuyer la signature du 2^e cadre de programmation par pays, le 10 juin dernier, entre

la FAO et l'Algérie qui définit les priorités de coopération sur les 4 prochaines années (2019-2022). Il a évoqué également plusieurs domaines prioritaires dont l'Algérie aura besoin de l'expertise de la FAO telles que la réalisation d'un recensement agricole en vue de consolider les évolutions réalisées par le secteur et la préparation d'une prospective sur les prochaines années. L'autre priorité évoquée par Omari est l'amélioration de la production et la productivité du secteur afin de renforcer la sécurité alimentaire du pays. Il s'agit également du développement de la pêche et de l'aquaculture, de l'amélioration de la maîtrise dans le secteur des forêts, en vue d'une exploitation durable des ressources naturelles.

Le ministre a évoqué aussi la réalisation des projets d'investissement au profit des jeunes dans l'agriculture, les forêts, la pêche et l'aquaculture, et ce, dans le but de créer de la richesse et de l'emploi. La santé animale, l'utilisation des moyens technologiques innovants dans la lutte antiacridienne, la certification de laboratoires relevant du secteur, le domaine sanitaire et phytosanitaire sont autant de domaines que la FAO s'engage à appuyer l'Algérie par son expertise.

À ces domaines s'ajoute la formation, la lutte contre le gaspillage et la valorisation des produits, a conclu le communiqué du ministère de l'Agriculture.

N. I.

Alger

Près de 170 000 estivants ont afflué vers les plages de la capitale dès le début de la saison estivale

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont enregistré près de 168 000 estivants ayant fréquenté les plages de la capitale dès le début du mois, a indiqué le chargé de communication auprès de la Direction générale de la Protection civile, déplorant le décès de deux personnes par noyade.

Dans ce cadre, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a précisé, dans une déclaration que la Protection civile avait enregistré, du 1^{er} au 19 juin, l'affluence de 167 950 estivants vers les différentes plages de la capitale (au nombre de 61), et le décès de deux personnes âgées de 15 à 20 ans par noyade au niveau de la plage Rocher Bleu à Aïn Benian et Palm Beach à Staoueli. Le premier cas de noyade durant la saison estivale 2019 a été enregistré le 5 juin en cours. Il s'agit d'un enfant de 15 ans mort noyé sur la plage Rocher Bleu à Aïn Benian, a-t-il ajouté, indiquant que cette plage n'était pas autorisée à la baignade. Le deuxième cas a été enregistré au niveau de la plage Palm Beach à Staoueli (autorisée à la baignade). Il s'agit d'un jeune de 20 ans qui nageait en dehors des heures de surveillances des plages autorisées à la baignade, en sus d'un accident par un jet-ski sur la plage El Kettani (Bab El Oued) ayant conduit à la blessure d'un jeune transmis par la suite vers l'hôpital Lamine-Debaghine pour recevoir les soins nécessaires.

Les interventions de la Protection civile au niveau des plages d'Alger ont atteint, depuis le début de ce mois, 292 interventions qui se sont soldées par le secours de 122 personnes dont 84 enfants (50 hommes et 34 femmes), ce qui représente 50% des personnes qui ont couru un danger de noyade, dont 10 cas de femmes et 28 hommes, avec 124 personnes secourues sur place et 45 autres transférées dans des centres de santé, a précisé la même source. Il est à noter que la Protection civile avait mobilisé, au titre de la saison estivale 2019, des équipes d'agents saisonniers et fourni «tous les moyens nécessaires», tels que les canots de sauvetage, les équipes de plongeurs et des ambulances affectés au niveau des centres de surveillance des plages, en sus de 960 agents saisonniers affectés aux 61 plages autorisées à la baignade dans la capitale, lesquels ont suivi une formation en matière de sécurisation des estivants et techniques de sauvetage et d'évacuation des noyés, encadrés par des spécialistes de la Protection civile. Évoquant le bilan de la saison estivale 2018, Benkhalfallah a rappelé l'enregistrement de



Ph : L'Echo d'Algérie ©

plus de 3,5 millions d'estivants à travers les différentes plages d'Alger où le nombre d'interventions de la Protection civile était de 2886 interventions. Ces interventions ont permis le sauvetage de 538 personnes de la noyade, dont 365 enfants, 122 hommes et 51

femmes. Aussi, un total de 1855 personnes ont été secourues enregistrant 6 cas de décès par noyade, dont deux décès en dehors des heures de surveillance des plages autorisées à la baignade, en sus de 4 décès dans des plages interdites à la baignade.

Un Conseil multisectoriel pour la mise en œuvre du Plan directeur de résilience urbaine de la capitale

Les services de la wilaya d'Alger s'emploient à mettre sur pied un Conseil multisectoriel qui supervisera la mise en œuvre du Plan directeur de résilience urbaine de la wilaya d'Alger (PDRU), a annoncé le Directeur du projet. Supervisant une Journée de formation sur la mise en œuvre du PDRU à Alger, Mohamed Smaïl a fait savoir que les services de la wilaya s'emploient à mettre sur pied un Conseil multisectoriel qui supervisera la mise en œuvre dudit plan, et ce, par souci de «passer de l'étape théorique vers une étape pratique». Cet organisme aura pour missions, poursuit Smaïl, «la coordination» entre des secteurs stratégiques à l'instar des Collectivités locales, les corps de sécurité, la Protection civile, des ministères et des grandes entreprises réalisatrices des différents projets (Seaal, Sonelgaz...), le Croissant-Rouge algérien (CRA), l'Office national de Météorologie (ONM) et Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). Selon la même source,

la formule de financement de ce Conseil qui permettra aux membres «de prendre connaissance des détails et de déterminer le soutien financier requis pour chaque cas», n'a pas encore été déterminée. Le Professeur Fouad Bendimerad, directeur du Centre EMI (Earthquakes and Megacities Initiative), également chargé de la Journée de formation au profit de représentants de Collectivités locales, d'organismes nationaux, de corps de sécurité et autres, a mis l'accent sur l'importance de collecter les données concernant les infrastructures stratégiques afin prévenir tout risque. Le même responsable a indiqué que la mise en œuvre du PDRU se fait par étapes, la 1^{re} consistant en «la collecte, le recensement et le classement des informations aux fins de leur utilisation en temps adéquat». L'expert a appelé les représentants des collectivités locales à «tracer un plan pour chaque commune et daïra, comportant des données démographiques, économiques et autres, pour aider à la reconnaissance de la situation

dans des cas d'anomalies». De son côté, le directeur général du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), Abdelkrim Yelles a souligné l'importance du PDRU, affirmant que la capitale (comme wilaya pilote), a «besoin» de connaître tous les risques pour pouvoir les gérer en temps voulu. Par ailleurs, le chercheur en sociologie Salah Zitouni a évoqué la nécessité de «se concentrer sur les aspects sociaux dans la mise en place du PDRU», estimant qu'outre la vulnérabilité économique et la vulnérabilité des bâtisses, la vulnérabilité de la population nécessite elle aussi une prise en charge particulière. Le PDRU de la wilaya d'Alger, lancé en 2018, avance à un rythme soutenu dans sa mise en œuvre, et ce, afin de mettre en place une base de données «exhaustive» et une cartographie 3D pour définir la liste des régions exposées aux risques des catastrophes naturelles, et ce, dans l'objectif de prendre les mesures préventives adéquates, a indiqué, mardi, Mohamed Smaïl.

Boumerdès

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine va poursuivre son activité chaque samedi

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine, à l'Est de Boumerdès «va poursuivre son activité de façon ordinaire, et ne sera pas fermé samedi prochain», a affirmé, le wali de Boumerdès.

«Aucune procédure légale n'a été prise pour fermer ce marché vital, et le président de la commune n'est pas habilité pour prendre cette décision», a indiqué Yahia Yahiatene dans une déclaration en marge de l'ouverture d'une manifestation portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale à l'école de la police judiciaire des Issers. Ajoutant que ce «marché poursuivra son activité chaque samedi jusqu'à l'attribution de la gestion du site, au profit d'un opérateur privé, à travers un avis d'appel d'offres public». Le wali, qui a déclaré avoir appris cette nouvelle à travers un courrier du président de la commune de Tidjelabine l'informant de la «fermeture de cet espace à partir de samedi prochain», a signalé avoir adressé une note à ce dernier l'instruisant de «ne pas appliquer cette procédure de fermeture», car «elle ne rentre pas dans ses prérogatives», a-t-il précisé. La commune va poursuivre de ce fait la gestion de cet espace jusqu'au lancement

d'un avis d'appel d'offres public, en collaboration avec les services des domaines», a-t-il informé.

Pour le wali de Boumerdès Yahiatène, cette «annonce de fermeture n'était pas étudiée. Elle est non conforme aux procédures en vigueur stipulant un accord du wali pour ce type de décisions d'importance», a-t-il souligné, ceci d'autant plus que ce marché, réputé à l'échelle nationale «est une source de revenus pour la commune, voire pour toute la région, et sa fermeture ne sert pas les intérêts de la localité, ni celle de la population», a-t-il estimé.

Interrogé à ce sujet, le président de la commune de Tidjelabine, Kessoum Blekacem a expliqué sa décision par de nombreux motifs liés, notamment au «prix de location élevé fixé par les services des domaines, dans le cahier des charges relatif à ce site, conformément à la loi sur la délégation de service public». Expliquant par là, le «peu d'engouement des opérateurs, outre la lenteur des mêmes services dans la prise d'une décision concernant la gestion du site», a-t-il souligné. À noter que cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, a bénéficié d'une étude technique visant

sa réhabilitation et réaménagement, à tous les niveaux. Parmi les recommandations émises par cette étude, actuellement en cours de mise au point, une proposition d'élargir sa capacité d'accueil de près de 3000 véhicules, actuellement, à plus de 5000, outre la répartition du site en trois espaces, pour organiser le parcage des véhicules, selon leur type et taille. Ce marché hebdomadaire est situé à la cité «Ibn Fouda» de l'Ouest de Tidjelabine sur une superficie de 14 hectares relevant de la commune, dont sept ha seulement sont exploitées de façon structurée. Il était organisé chaque jeudi jusqu'en 2010, date du remplacement de cette journée par le samedi sur une décision de la wilaya. Actuellement, le marché assure des rentes estimées entre 2,3 et 2,5 millions de dinars chaque semaine au profit de la commune de Tidjelabine qui en assure la gérance, suite à l'échec des tentatives de sa mise en location, à des particuliers, comme c'était le cas par le passé. Au moins trois avis d'appels d'offres ont été rendus publics, à cet effet, mais ils étaient tous infructueux, car les offres proposées étaient au dessous du prix fixé à l'ouverture des adjudications.

Annaba

80 participantes à une formation sur la revalorisation des déchets

Cette rencontre à laquelle ont assisté des représentants de divers secteurs concernés par l'orientation, le financement et l'accompagnement des projets visant la consolidation du rôle de la femme dans le développement de l'économie local.

Quatre-vingts femmes ont pris part à une rencontre d'information et de formation sur l'entrepreneuriat féminin pour la création de micro-entreprises de recyclage et de valorisation des déchets dans la wilaya d'Annaba, organisée par la Direction de l'Environnement en collaboration avec l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ). Cette rencontre à laquelle ont assisté des représentants de divers secteurs concernés par l'orientation, le financement et l'accompagnement des projets visant la consolidation du rôle de la femme dans le développement de l'économie local, a été marquée par la présentation d'exemples réussies de l'Égypte, de la France et du Liban sur la création d'activités productives à partir du recyclage et la valorisation des déchets en plastique et tissu épais (bâche) pour la fabrication de sacs. S'inscrivant dans le cadre des efforts de promotion de la gestion intégrée des déchets et la consolidation du rôle de la femme pour leur revalorisation, cette rencontre constitue une occasion pour ces femmes pour échanger avec

les expérimentés dans le domaine de l'entrepreneuriat local et la création d'activités productives en rapport avec la vie quotidienne, selon le directeur de wilaya de l'environnement, Amar Khaber. En plus de la formation dans le domaine de recyclage des déchets, l'Agence GIZ assure une «formation technique aux stagiaires sur la réaction et la gestion des micro-entreprises», a-t-on indiqué. Les travaux de cette Journée de formation et d'information ont été marqués par l'organisation de trois ateliers sur la conception, la couture et la commercialisation électronique en plus des techniques de création d'entreprise et l'étude de marché. La wilaya d'Annaba s'oriente vers la création d'un pôle pour la revalorisation des déchets prévu dans la commune de Berrahal, ce qui va constituer un début pour la promotion de l'économie locale de recyclage, selon le directeur de wilaya de l'Environnement, qui a fait part d'une vingtaine de projets d'investissement en voie de concrétisation dans le domaine de recyclage et de revalorisation des déchets.



Constantine

Vers le renforcement du réseau de l'éclairage public à travers plusieurs quartiers de la ville

Un projet portant renforcement et extension du réseau de l'éclairage public sera incessamment lancé à travers différents quartiers de la ville de Constantine, a-t-on appris, ce jeudi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) Nadjib Arab. «Une convention a été signée récemment avec un établissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage public pour la réalisation de cette opération, inscrite dans le cadre du programme communale de développement (PCD)», a précisé le même responsable lors des travaux de la session ordinaire de l'APC

l'année en cours. Ce projet vise à restructurer les réseaux de l'éclairage public du chef-lieu de wilaya et les étendre, notamment aux nouveaux sites urbains dépourvus en cette énergie, a-t-il souligné. Les cités El Berda, Serkina, Bestandji à proximité du quartier Ziadia et le tronçon routier reliant la cité Boussouf et le secteur urbain Zouaghi Slimane, figurent parmi les sites ciblés par cette opération, a fait savoir la même source. Le lancement de ce projet pour lequel un budget d'investissement de près de 120 millions de dinars a été consacré est tributaire du par-

achèvement des procédures administratives, ont indiqué les services de l'APC. D'autres sujets liés au renforcement des actions de nettoyage et de collecte des ordures ménagères et au secteur de la Solidarité avec les familles nécessiteuses durant le mois dernier de Ramadhan, ont été traités également lors de ces travaux. Il a été, notamment relevé qu'une enveloppe financière estimée à 25 millions de dinars a été allouée par les mêmes services communaux pour venir en aide durant le mois de Ramadhan à près de 5000 familles de cette frange sociale.

Guelma

8 hectares de couvert végétal et 5 ha de récoltes agricoles décimés par le feu

Près de huit hectares de couvert forestier et cinq hectares de récoltes agricoles dans la wilaya de Guelma ont été ravagés par deux incendies, déclarés au cours des dernières 24 h, a-t-on appris auprès de la cellule d'information et de communication de la Direction de la Protection civile. Les brigades d'intervention de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Hammam Debagh sont intervenus dans la mecha «Louzat» de la commune de Bouhamdane pour circonscrire un incendie déclenché, mercredi après-midi et qui a détruit une superficie de 8 hectares d'arbre de Chêne-liège et de maquis, ainsi qu'un champ d'un hectare de blé dur, selon la même source. Les sapeurs-pompiers de cette unité secondaire sont parvenus à épargner des flammes un

champ de 13 h de blé dur ainsi que plusieurs foyers ruraux, a fait savoir la cellule de communication de ce corps constitué.

Un 2^e incendie, a été signalé durant la même période de la journée de mercredi dans le village de «Bouriachi» de la commune de Bouchagouf (35 km de Guelma), et a affecté une superficie agricole de 4 ha, dont un champ de blé dur de 2,5 ha, une superficie d'un hectare de blé tendre et un demi hectare d'orge, a-t-on souligné.

L'intervention des brigades de l'unité secondaire de la Protection civile de la de Bouchagouf a permis de mettre à l'abri un champ de céréales de 80 ha, 100 oliviers et une moissonneuse-batteuse, a signalé la source.

Bordj Bou-Arréridj

Plus de 50 investisseurs mis en demeure pour spéculations dans la commune de Ras El Oued

Des mises en demeure ont été adressées à l'encontre de plus de 50 investisseurs récalcitrants ayant bénéficié de lots de terrains pour la concrétisation de leurs projets dans la zone industrielle de Remayel relevant de la commune de Ras El Oued (Sud-est de Bordj Bou-Arréridj), a-t-on appris, ce jeudi, auprès des services de la wilaya. Cette procédure intervient comme une solution pour mettre fin au phénomène de la spéculation sur le foncier industriel des investisseurs liés à ce domaine et l'assainissement du secteur, a précisé la même source.

En cas de non-réponse à ces avertissements, «les lots attribués seront restitués», ont indiqué les services de la wilaya qui ont rappelé que toutes les facilités ont été fournies aux investisseurs sérieux par les autorités publiques dont des travaux d'aménagement et de raccordement du foncier industriel aux réseaux divers. Selon la même source, près de 64 investisseurs ont bénéficié de terrains destinés pour la réalisation de leurs projets dans cette zone industrielle, dont 25 investisseurs n'ont pas encore retiré les permis de construction, tandis que 12 autres ont achevé les actions de raccordement au réseau d'électricité. La réalisation de ces projets d'investissement, affectés à la zone industrielle de Remayel, permettra la création de plus de 9000 postes d'emploi, a-t-on signalé de même source.

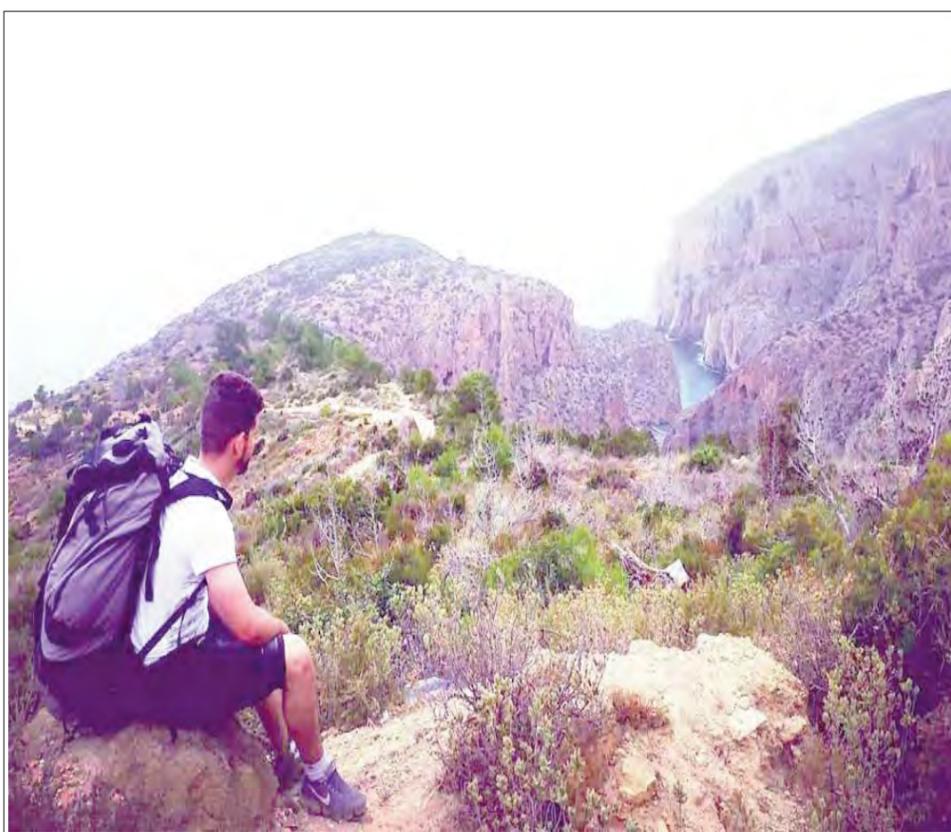
Tlemcen

Enquête sur la dilapidation du foncier forestier à Honaine

Cette enquête, ouverte suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, vise plusieurs responsables de l'exécutif et des fonctionnaires des communes et des daïras de Honaine et de Remchi.

Une enquête judiciaire sur la dilapidation du foncier forestier de la commune côtière de Honaine (70 km au nord du chef-lieu de la wilaya) a été ouverte, selon le procureur de la République près le tribunal de Tlemcen. Cette enquête, ouverte suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux, vise plusieurs responsables des biens de l'État, de la Conservation foncière, du cadastre, le conservateur des forêts et des fonctionnaires des communes et des daïras de Honaine et de Remchi et d'autres cadres de la wilaya et de l'APW de Tlemcen. La dilapidation des forêts de Honaine, a expliqué la même source, a débuté en 2012 et s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Elle a touché quelque 25 hectares, a indiqué le même magistrat. Par ailleurs, une autre affaire de dilapidation du foncier public est également en cours. Elle concerne la région de Bouhanak, dans le quartier connu sous le nom de

«Ghaza». L'assiette foncière en question, d'une superficie de plus de 70 000 m², est un bien de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP). Près de 200 villas et maisons ont été construites sur cette assiette, tout en bénéficiant des services de l'eau, du gaz, de l'électricité, a indiqué la même source. Plusieurs responsables seront entendus dans le cadre de cette affaire, en l'occurrence une ancienne directrice du cadastre, d'anciens P/APC de la commune de Mansourah ainsi que des fonctionnaires de la wilaya, de la daïra de Mansourah et d'autres directions, a-t-on ajouté de même source. Le même magistrat a, par ailleurs, indiqué que l'ex-wali de Tlemcen, actuellement en poste à Sidi Bel-Abbès et l'ancien chef daïra de Mansourah, actuellement à Boumerdès, en plus directeur de la CNEP de Tlemcen ont été convoqués pour être également entendus dans le cadre de cette affaire.



Mascara

Plus de 4000 femmes atteintes du cancer du sein recensées

Plus de 4000 femmes atteintes du cancer du sein ont été recensées à travers la wilaya de Mascara, a-t-on appris du auprès du directeur de la santé et de la population de la wilaya, Lameri Mohamed.

En marge de la Journée d'études sur les nouveautés du cancer du sein, organisée par la DSP locale à la bibliothèque universitaire principale de Mascara, Lameri Mohamed a indiqué que 8000 cas de cancer sont recensés à travers la wilaya dont 4000 femmes souffrant d'un cancer du sein. Il a ajouté que la prise en charge des malades cancéreux s'est nettement améliorée ces dernières années avec l'ouverture de 4 unités de chimiothérapie à Mohammadia, Sig, Tighennif et Mascara.

Ces unités disposent de 60 lits, d'un oncologue et des praticiens médicaux et paramédicaux.

Le même responsable a rappelé que l'ouverture des unités de chimiothérapie a permis d'éviter aux malades et à leurs familles des déplacements coûteux et fatigants vers les hôpi-

taux d'Oran, Sidi Bel-Abbès. Elle a aussi permis de réduire la durée d'attente de séances de traitement en chimiothérapie. De son côté, le Dr Fouatih Zoubir, de Faculté de médecine d'Oran, a déclaré que le nombre des malades atteints du cancer en général, et ceux du cancer du sein en particulier, est en nette progression ces dernières années en Algérie.

Il a expliqué cette situation par plusieurs facteurs dont les changements épidémiologiques, le stress, le recul du taux de mortalité de la population, le tabagisme, le mode alimentaire malsain et par les progrès que connaît le développement médical en Algérie qui permettent de diagnostiquer aisément cette maladie.

Cette Journée d'étude a été animée par des universitaires des facultés de médecine d'Oran et de Sidi Bel-Abbès et des oncologues sur les nouvelles thérapies de lutte contre le cancer. La rencontre s'inscrit dans le cadre de formation continue des médecins et paramédicaux de la wilaya de Mascara.

Mostaganem

Saisie de près de 10 quintaux de viandes avariées

Les Brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes relevant de la Direction du commerce de la wilaya de Mostaganem ont saisi ces deux derniers jours 9,6 quintaux de viandes blanche et rouge avariées impropres à la consommation, a-t-on appris auprès de cette administration.

Le chef du service contrôle de la qualité, Nouredine Maabas, a indiqué que «les produits carnés saisis ne sont pas conformes aux conditions et aux normes requises, notamment en matière d'étiquetage et de certificat d'abattage, mais aussi du conditionnement illégal». Ces saisies ont été opérées à Mostaganem, Sayada, Sidi Ali, Hassi Mamèche et Bouguirat. Ainsi, quelque 590 kg de viande blanche sans étiquetage et sans certificat ont été saisis dans un abattoir clandestin, dans la région de Sidi Fellag, relevant de la commune de Sayada. Par ailleurs, une autre brigade du même service, en collabo-

ration avec les éléments de la Gendarmerie nationale, a émis des réserves concernant près d'un quintal de viandes blanches (de poulet et de dinde) prêt à être commercialisé.

Cette viande a été remise au parc zoologique et des loisirs «Mostaland». Les dits services ont saisi dans un établissement hôtelier plus de 204 kg de viandes blanche et rouge, fraîche et congelée, pour leur non-conformité aux normes de qualité ainsi que 35 kg de dinde et carcasses de viande avariée, a ajouté Nouredine Maaâbas.

Le dispositif de contrôle spécial «Examen du baccalauréat» a permis ces deux derniers jours, au niveau des communes de Sidi Ali, Mostaganem, Hassi Mamèche et Bouguirat, la saisie de 34 kg de poulet avarié et refusé une quantité considérable de viandes rouge et blanche destinée à la consommation au sein des centres d'examen.

Tissemsilt

Réception prochaine de 900 logements publics locatifs

Le parc immobilier de la ville de Tissemsilt sera renforcé par 900 logements publics locatifs (LPL) devant être réceptionnés «bientôt», a-t-on appris, ce jeudi, lors d'une visite d'inspection du wali à des projets de développement au chef-lieu de wilaya.

Ce quota est en cours de réalisation dans la zone de Sidi Bentamra avec des taux d'avancement variant entre 50 et 70%.

Les entreprises réalisatrices se sont engagées à les livrer avant le début du 4^e trimestre de cette année, selon les explications fournies au chef de l'exécutif Salah El Affani.

Le wali a appelé les entreprises réalisatrices concernées de rattraper le retard accusé en renforçant le chantier en nombre suffisant de travailleurs. Il s'est montré insatisfait du rythme imprégné aux travaux de réalisation du nouveau siège de la sûreté de wilaya, chantier qui accuse un retard considérable.

El Affani a accordé aux deux entreprises réalisatrices du projet un délai d'un mois pour le livrer sous peine de faire l'objet de mesures en vigueur. Le même responsable a également mis en demeure, pour la dernière fois, plusieurs entreprises accusant retard dans la réalisation de l'unité républicaine de sûreté. Comme il a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux de réalisation de trois groupes scolaires, d'un CEM d'une capacité de 500 places pédagogiques à Tissemsilt pour être au rendez-vous de la prochaine rentrée 2019-2020. Enfin, le wali a inspecté le chantier d'aménagement externe du quartier 146 logements. Il a rencontré des résidents de cette cité qui lui ont fait part de leur mécontentement devant le retard des travaux confiés à une entreprise. Salah El Affani s'est engagé à veiller à la relance en urgence des travaux de ce projet.

Inondations à Djanet - Illizi

Les aides financières au profit des sinistrés octroyées «incessamment»

Le wali d'Illizi, Aïssa Boulahia, a indiqué, à Djanet, que les aides financières, décidées par le Gouvernement au profit des sinistrés des dernières intempéries qui ont affecté la région, seront octroyées «incessamment».

«Tous les sinistrés, citoyens et agriculteurs, ont été recensés aussi bien à Djanet qu'à Illizi et les aides financières, décidées par le Gouvernement à leur profit, seront octroyées incessamment», a-t-il déclaré en marge de l'arrivée, à l'aéroport de Djanet, de quatre cargos militaires chargés d'aides humanitaires destinées aux populations de la région libyenne de Ghat, également touchée par les inondations. Rappelant que dès les premiers instants de ce sinistre, «un plan Orsec» avait été lancé et une cellule de crise installée au niveau de la wilaya d'Illizi et de la wilaya déléguée de Djanet, Boulahia a souligné la mobilisation de l'ensemble des unités de la Protection civile, de l'Office national d'assainissement et des Commissions techniques en charge de l'évaluation des dégâts. Il a fait état, dans ce sens, du «recensement, à Djanet, de 16 habitations menacées d'effondrement, dont les occupants ont été relogés, et de 17 autres présentant des fissures, et dont les propriétaires ont bénéficié d'aides financières». En exécution des mesures décidées par le Gouvernement pour remédier aux séquelles de ces inondations, «l'entreprise Cosider a été chargée de la réhabilitation de la ville de Djanet et de la réalisation des projets de routes et d'ouvrages d'art», a-t-il ajouté. Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, avait décidé, dimanche soir, lors d'un

Conseil interministériel consacré à l'examen des mesures à prendre, suite aux récentes inondations enregistrées dans la wilaya d'Illizi, la prise en charge urgente de l'indemnisation de tous les citoyens sinistrés. Parmi les décisions prises, l'octroi de 400 aides financières aux citoyens, dont les maisons ont été démolies par les crues et flux d'eau, et la démolition des habitations longeant les cours d'eau avec le relogement de leurs habitants, en favorisant l'accès aux aides destinées à la construction de nouveaux logements. Le Premier ministre avait décidé également le lancement d'une étude globale de protection de la ville de Djanet contre les risques d'inondations ainsi qu'une autre étude pour la réalisation de trois ouvrages d'art (viaducs) à l'entrée de la ville de Djanet, à Asahi et In Abarbar. Ces décisions portent aussi sur le réaménagement de tous les établissements et structures relevant du secteur de l'Education nationale au niveau de toutes les communes concernées, la réhabilitation du tronçon de la RN 3 reliant Djanet à Bordj El Haouas, outre le lancement d'une étude et le suivi de l'aménagement de 6 oueds secondaires (Oued Ifri, Tassouine, Beni Ouskan, Aghoum, Tin Alkoun et Arkin) au niveau de Djanet. Le Premier ministre avait appelé à la prise en charge de l'opération de nettoyage et la levée des amas et résidus des inondations,



outre l'acquisition de camions de nettoyage, de pompes, de groupes électrogènes et la levée du gel sur le programme de l'amélioration urbaine au profit des vieux quartiers à travers la ville de Djanet. A cet effet, le ministère de l'Energie a été chargé de l'installation de kits solaires au profit des agglomérations au niveau des régions du Sud pour la prise en charge des principaux besoins de leurs citoyens, outre la reprise des activités pasto-

rales et agricoles. Par ailleurs, le Croissant-Rouge-algérien (CRA) a acheminé une caravane de solidarité de 22 tonnes d'aides destinée aux sinistrés des fortes intempéries dans la wilaya d'Illizi. Ces aides étaient composées de 2500 couvertures, de vêtements, de 350 kits alimentaires, d'une valeur de 8.000 DA chacun, de 60 000 bouteilles d'eau pour les habitants de Djanet ainsi que des ustensiles de cuisine.

Béchar

Une délégation ministérielle s'enquiert des conditions de fonctionnement des directions et agences de l'emploi

Les conditions de fonctionnement et les prestations assurées par les directions et agences locales de plusieurs caisses sociales à Béchar ont été au centre d'une visite de travail d'une délégation ministérielle comprenant plusieurs responsables d'organismes et d'établissements relevant du secteur du travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale. Cette délégation, conduite par Mourad Yatagane, cadre central et représentant du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, s'est informée sur place du fonctionnement et des prestations au quotidien des directions et agences locales des caisses sociales de la wilaya. A la Caisse nationale de sécurité sociale des non salariés (Casnos), la délégation s'est longuement intéressée aux prestations de services fournies aux assurés sociaux, de même que des innovations électroniques apportées en matière de traitement des dossiers de ses adhérents. La Caisse locale, qui compte 16 889 affiliés, dont 5480 sont à jour dans leurs cotisations, et qui a réalisé un recouvrement global à la date du 19 juin 2019 de plus de 316 millions de dinars, reste en butte à des contraintes liées, notamment à l'éloignement des communes pour les opérations de recouvrement et d'offre de

prestations de services aux affiliés de ces communes au nombre de 5551. La Caisse fait face aussi à des contraintes en matière de gestion de ses archives, d'où la doléance exprimée à la délégation ministérielle pour l'extension de sa structure actuelle. A la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) où l'on enregistre plus de 159 000 assurés sociaux de différents secteurs d'activités, l'accent a été mis, tant par les assurés sociaux que par la direction locale de la Caisse, sur le lancement des travaux d'un centre d'imagerie spécifique à la Caisse. «Nous avons acquis auprès des services concernés de la wilaya l'assiette foncière nécessaire à la réalisation de cette structure, et nous attendons uniquement la notification du financement pour le lancement des travaux de ce centre», ont indiqué des responsables locaux de cet organisme. La délégation ministérielle qui s'était rendue par la suite au siège du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) s'est intéressée au fonctionnement et aux activités de cette structure, qui a réalisé un programme de 622 logements au profit des travailleurs de la région du Sud-ouest, dont 400 à Béchar et 222 à Tindouf, selon son directeur général. «Aussi, avons-nous

procédé en 2017 à l'attribution de 3000 aides aux logements à travers la région, uniquement au bénéfice des travailleurs», a souligné Yacine Tebbal. La Caisse nationale de l'allocation chômage (Cnac) a, pour sa part, donné son aval, durant le premier semestre de 2019, pour le financement de 22 dossiers au titre de ses efforts et contribution à l'emploi dans la wilaya. Au cours des quatre dernières années, cette caisse a financé un total de 768 projets de chômeurs dans la région, actuellement tous en exploitation, ont indiqué ses responsables. En dépit du manque d'un tissu industriel et économique qui constitue un frein au développement de l'offre en matière d'emploi, l'Etat a contribué, à travers ses différents dispositifs, à la prise en charge des préoccupations des jeunes sans emploi, a souligné Yatagane. Cette visite, d'une journée, permettra de s'enquérir des difficultés et contraintes en matière d'emploi dans la région pour pouvoir, à l'avenir, apporter des améliorations et offrir davantage de nouveaux postes dans les secteurs porteurs, à l'exemple du tourisme et de l'agriculture et ce, au travers le renforcement du dispositif d'aide à la création de PME, a assuré le même responsable.

Campagne moissons-battage à Djelfa

Production provisionnelle de plus de 713 000 quintaux de céréales

Une production provisionnelle de plus de 713 000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues) est attendue à Djelfa, au titre de la présente campagne moissons-battage 2018-2019, ouverte officiellement à travers la wilaya, selon la Direction des services agricoles (DSA), qui s'appuie dans ses prévisions sur les précipitations considérables enregistrées, durant cette campagne. Le coup d'envoi de cette campagne moissons-battage a été donné à partir d'un champ relevant d'un particulier de la commune de Taadhimt (50 km au sud de Djelfa), au niveau duquel une fiche technique sur la filière céréalière a été présentée aux autorités locales. Selon les informations fournies sur place, cette production provisionnelle se répartit à raison de plus de 508 000 q d'orge,

sur une superficie de près de 47 000 ha, outre 180 000 q de blé dur sur 7100 ha, 7000 q de blé tendre et 17 000 q d'avoine sur plus de 1100 ha. Cette campagne a mobilisé près d'une soixantaine de moissonneuses-batteuses, dont 43 relevant de particuliers et le reste fourni par la Coopérative de céréales et légumes secs de wilaya. Toujours selon les mêmes informations, les capacités de stockage de la wilaya de Djelfa sont estimées à près de 55 000 q, au moment où les installations louées auprès des minoteries de Djelfa dont dotées d'une capacité d'accueil de plus de 97 000 q. A noter que la filière céréalière est considérée comme secondaire dans la wilaya, au vu de sa dépendance des chutes de pluies, à l'exception de certaines exploita-

tions s'appuyant sur les nouveaux systèmes d'irrigation (dont le goutte-à-goutte). Néanmoins, la production de cette année a été favorisée par les importantes chutes de pluie enregistrées en septembre dernier dans la wilaya, à l'opposé de la campagne écoulée ayant enregistré une faible pluviométrie. Ces prévisions à la hausse ont été très bien accueillies par les agriculteurs de la wilaya, qui y voient, outre une hausse du rendement céréalier de la wilaya, la garantie d'une bonne disponibilité de fourrages pour le cheptel local, considérant que la filière d'élevage ovin est dotée d'une importance capitale pour cette wilaya, dont les viandes rouges sont réputées à l'échelle nationale.

Mozilla va proposer une version premium payante de son navigateur Firefox



Mozilla doit lutter tous les jours pour trouver des fonds, malgré la popularité de Firefox. Cela passera bientôt par la mise à disposition d'un Firefox Premium, payant. Mozilla se fait un devoir de proposer à ses utilisateurs

de Firefox des fonctionnalités pour une expérience de surf agréable, rapide et sécurisée. Ces derniers temps, on a vu la mise en place d'un système de lutte contre le tracking ou les mineurs de crypto-monnaies

dissimulés. Malheureusement, la fondation a du mal à se financer. Améliorer constamment ses services a un coût non négligeable, d'autant que Mozilla lutte toujours contre les géants de la tech que sont Google, Microsoft et Apple. Il convient donc de trouver des financements. Depuis son lancement, Firefox a été financé grâce à des partenariats -, notamment avec Google dont le moteur de recherche est intégré par défaut sur la page d'accueil - ou via le contenu sponsorisé, dans l'application Pocket par exemple. Aujourd'hui, Mozilla veut proposer une offre Premium de son navigateur. L'utilisateur qui souscrirait profiterait alors d'un espace de stockage dans le cloud ainsi que de nouvelles fonctionnalités VPN. Cet abonnement devrait être lancé en octobre prochain. Avant que vous ne vous inquiétiez, sachez que la version gratuite, elle, continuera bien d'exister. Chris Beard, président de Mozilla, s'est engagé en ce sens. On ne connaît, cependant pas encore le tarif de ce Firefox Premium ni la totalité des services proposés. Il faudra attendre que la date de lancement approche pour tout savoir à ce sujet.

Google évoque d'autres abonnements pour son Stadia

La plate-forme cloud gaming de Google, Stadia, fait très souvent parler d'elle. Si l'on connaît déjà l'existence future d'un abonnement Pro, le géant de Mountain View évoquait aussi récemment une offre gratuite. L'E3 2019 vient de démarrer, mais pour Google, la grande fête avait lieu il y a quelques jours, lors de la conférence dédiée à Stadia. Aujourd'hui, nous en savons un peu plus sur la plate-forme de streaming de jeux vidéo du géant américain. Durant l'annonce, Google a présenté le service, les jeux compatibles au lancement ainsi que les différentes formules disponibles et le prix de l'abonnement en France. La firme américaine est présente à l'E3 2019, bien que discrètement, et répond à quelques questions des journalistes. C'est dans ce contexte que Phil Harrison, responsable du développement de Stadia, a répondu à 9to5Google et livré quelques informations supplémentaires. La partie la plus intéressante concerne de nouvelles formules d'abonnement. Phil Harrison expliquait, notamment que certains éditeurs de jeux «commencent aussi à penser à leurs propres abonnements» directement dans Stadia. Ainsi, on pourrait voir apparaître des abonnements spéciaux pour accéder à un catalogue supplémentaire, dédié à tel ou tel studio. Un peu à la manière de la télévision qui propose des bouquets optionnels payants. Autrement dit, Stadia pourrait proposer l'abonnement Pro, avec ses avantages et l'accès à certains titres payants, ainsi que la formule Base gratuite. Dans les deux cas, il serait possible d'ajouter des abonnements payants donnant accès librement au catalogue d'un éditeur particulier. Phil Harrison confirmait aussi durant cette interview l'arrivée de jeux free-to-play. Rien de surprenant. Stadia Base ne sera par contre disponible qu'à partir de l'année prochaine.

Une nouvelle faille zero-day découverte dans Windows 10

La sécurité informatique est un combat de tous les instants, tout comme la recherche de failles d'ailleurs. Un jeu du chat et de la souris auquel doit évidemment aussi faire face Windows. Windows 10 étant si populaire, le système d'exploitation de Microsoft est la cible de nombre de hackers, à la recherche de n'importe quelle méthode pour pouvoir mettre la main sur des données sensibles, ou simplement sur la machine pour venir alimenter un botnet, par exemple. Une nouvelle faille zero-day vient d'être découverte, et dévoilée

sur le Net. Après avoir publié pas moins de quatre failles zero-day le mois dernier, la chercheuse spécialisée SandboxEscaper vient de publier une nouvelle attaque baptisée ByeBear. Celle-ci utilise le service Windows AppX Deployment et permet d'obtenir les privilèges système. La faille en question (CVE-2019-0841) avait été corrigée en avril dernier, mais ByeBear vient contourner ce patch. C'est la seconde fois que la chercheuse parvient à contourner ce correctif. À en croire ZDNet, SandboxEscaper

aurait l'intention de publier une nouvelle faille zero-day dans les jours à venir. Mais l'experte en sécurité informatique semble assez instable. Depuis la publication de sa dernière faille, elle a verrouillé son blog et elle indiquait, notamment vouloir vendre ses failles plutôt que les publier gratuitement. Des propos qu'elle tenait déjà le mois dernier. Difficile donc de prendre ses déclarations au sérieux... Toujours est-il que la faille en question existe bel et bien, Microsoft va devoir s'atteler à corriger dans les plus brefs délais.



Huawei explique que Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram continuent de fonctionner sur ses smartphones



Huawei tient à rassurer ses utilisateurs : la récente décision de Facebook de s'éloigner de la marque et de ne plus autoriser l'installation par défaut de ses applications Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram sur les smartphones Huawei et Honor n'a en fait que très peu d'impact. Nous vous rapportons il y a quelques jours que Huawei n'avait plus le droit de préinstaller Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram sur ses smartphones. La firme de Mark

Zuckerberg a indiqué suivre les directives des États-Unis et malgré le sursis de 90 jours obtenu par le constructeur chinois, a décidé de mettre un terme à sa collaboration avec Huawei dès maintenant. Certains utilisateurs se sont alors inquiétés du fait de ne plus pouvoir utiliser les applications de l'écosystème Facebook sur leur mobile Huawei ou Honor. Comme nous vous l'indiquions déjà la semaine dernière, il n'en est rien et le fabricant a tenu à clarifier la situation pour

rassurer ses clients. «Tous les smartphones et tablettes Huawei déjà vendus ou ceux disponibles à la vente pourront utiliser et télécharger ces applications normalement», est-il indiqué. Bref, si vous êtes en possession d'un appareil Huawei ou Honor, la décision de Facebook n'a aucune répercussion sur vous, il n'y a aucune manipulation particulière à réaliser et les services sont disponibles exactement comme avant. Et si vous envisagez d'acheter un smartphone ou une tablette de la marque, il est possible que Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram ne soient pas installés par défaut. Mais ce n'est pas un problème : vous pouvez les télécharger et les installer vous-même via le Google Play Store ou en récupérant le fichier APK des applications via un site comme APK Mirror. Donald Trump est prêt à réduire les sanctions envers Huawei si les négociations avec la Chine avancent, restent à savoir si un accord pourra être trouvé entre les deux puissances en ces temps troubles et tendus. Le président américain confirme au passage que Huawei semble être une victime collatérale et un moyen de pression dans la guerre commerciale opposant la Chine et les États-Unis.

L'Assistant Google enfin disponible dans l'application Waze

On peut demander à l'Assistant aussi bien de changer de trajet que de lancer son podcast favori. Jusqu'à présent, seul Google Maps bénéficiait de ces fonctionnalités. C'est le genre d'annonce toute simple qui peut changer le quotidien. Google a confirmé ce 10 juin l'arrivée de son Assistant au sein de l'application Waze pour Android. On pourra l'utiliser pour une multitude de tâches que l'on effectuait auparavant manuellement en étant obligé de poser son regard sur l'écran de son smartphone. On peut ainsi lui demander de signaler un bouchon, d'éviter les péages ou de vérifier les trajets alternatifs. Les fonctionnalités propres à Waze ne sont pas les seules à pouvoir être maintenant commandées vocalement. On peut aussi lui demander de jouer de la musique, un podcast, envoyer un message à un ami ou passer un appel mains-libres, sans jamais quitter l'écran de navigation. C'était jusqu'à présent possible avec Google Maps, mais pas encore intégré à Waze. Le service appartient pourtant aussi à Google. Pour l'instant, l'Assistant dans Waze est disponible en anglais, aux États-Unis seulement. Aucune autre date de lancement n'a été précisée, mais ce genre de fonctionnalités arrive généralement quelques mois tout au plus après les USA.

Les dangers de la pollution révélés par une nouvelle étude

Une nouvelle étude menée en Chine sur des milliers d'individus démontre que la pollution de l'air pourrait bien dépasser le domaine de la santé physique et influencer sur la santé mentale. On connaît depuis déjà longtemps les effets néfastes de la pollution de l'air sur nos poumons, notre gorge et notre cœur. Or, une étude publiée dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* a rapporté une nouvelle source d'inquiétude en la matière. Selon l'étude, la pollution atmosphérique peut affecter notre façon de penser, étant susceptible d'entraîner une «réduction considérable de l'intelligence». Avant d'arriver à cette conclusion, les chercheurs ont récupéré des données socioéconomiques ainsi que les résultats de tests cognitifs de 20 000 individus à travers la Chine entre 2010 et 2014. En comparant ces résultats aux données de relevés satellites et de stations terrestres mesurant la qualité de l'air durant cette même période, les auteurs de l'étude ont pu constater que la pollution était liée à une baisse significative des performances aux tests de connaissance. Ainsi, les individus exposés à des niveaux importants de pollution obtenaient de moins bons résultats que les autres à des tests de mathématiques et de lettres. L'effet négatif de la pollution s'accroît avec le temps d'exposition et est plus important si la personne est âgée. Qui plus est, la baisse des capacités intellectuelles cible davantage les hommes et les personnes travaillant souvent en extérieur, constate l'étude. Bien que les résultats de l'étude soient spécifiques à la Chine, ils peuvent



néanmoins donner un aperçu de l'effet de la pollution sur la santé mentale à travers la planète. Selon l'OMS, plus de 7 millions de personnes meurent prématurément dans le monde en respirant de l'air pollué.

Vous respirez et mangez du plastique, et personne ne connaît l'impact sur votre santé...



Cette nouvelle étude canadienne estime qu'un adulte peut ingérer annuellement jusqu'à 52 000 microparticules de plastique. Pire encore, lorsque la pollution de l'air est prise en compte, ce volume dépasse 120 000 particules par an, sans que nous ayons connaissance de leurs effets sur notre santé. Le plastique est présent partout, des emballages alimentaires aux vêtements synthétiques, en passant par... notre organisme. C'est la conclusion particulièrement inquiétante à laquelle sont parvenus des chercheurs de l'Université de Victoria, après avoir analysé 26 études portant sur le mode de consommation des Américains. Ainsi, un homme adulte pourra ingérer des dizaines de milliers de microparticules plastiques chaque année, sachant que ce nombre variera en fonction de son mode de vie. Leurs travaux ont été présentés

dans la revue *Environmental Science and Technology*. Le simple fait de s'alimenter entraînerait annuellement l'ingestion de 39 000 à 52 000 microparticules plastiques, auxquelles s'ajouteraient 90 000 microparticules supplémentaires pour les personnes consommant de l'eau en bouteille (une étude américaine avait précédemment estimé que 93% des bouteilles d'eau analysées contenaient plus de 10 particules de 0,1 millimètre/litre d'eau). Extrêmement volatiles, ces microparticules sont également présentes dans l'air que nous respirons, et notre inhalation régulière ferait passer le nombre de particules présentes dans notre organisme de 74 000 à 121 000. Les auteurs de l'étude précisent par ailleurs que seulement 15% de l'apport calorique annuel d'un Américain moyen était pris en compte pour ces calculs, ce qui sous-entend que leurs résultats sont probablement bien en dessous de la réalité. Pour l'heure, les effets de l'ingestion de ce type de microparticules sur notre santé restent très mal connus des scientifiques. Selon François Hubert, expert en toxicologie, les microparticules présentes dans les bouteilles d'eau seraient trop grandes (100 microns) pour être absorbées par notre système digestif et se retrouveraient par conséquent intactes dans nos selles. Un constat que ne partagent pas les chercheurs canadiens à l'origine de l'étude, qui précisent que certaines des microparticules analysées seraient «assez petites pour entrer dans les tissus humains, où elles pourraient entraîner une réaction immunitaire ou relâcher des substances toxiques». Pour Alastair Grant, professeur d'écologie à l'Université d'East Anglia, rien ne permet d'affirmer que ces microparticules plastiques représentent «un danger significatif» pour notre santé. Il estime, par ailleurs, que seule «une petite partie des éléments inhalés» pourrait effectivement atteindre les poumons, en raison de leur taille.

Vitamine E : son action et ses vertus contre le vieillissement de la peau

La vitamine E ou tocophérol joue de nombreux rôles au sein de notre organisme. Véritable antioxydant naturel, elle a, notamment la particularité de protéger notre peau du vieillissement. Quels sont exactement ses bienfaits ? Comment se la procurer ? La vitamine E possède de puissantes propriétés antioxydantes, ce qui signifie qu'elle préserve les membranes cellulaires de notre peau contre les dommages des radicaux libres, responsables du vieillissement de l'épiderme. Elle est considérée comme un anti-âge naturel, car elle donne à la peau un aspect souple et lisse grâce à l'accélération du processus de régénération cellulaire.

Où trouve-t-on la vitamine E ?

Notre corps a constamment besoin d'un apport régulier de vitamines pour être en bonne santé. Hormis la vitamine D, il ne synthétise pas lui-même ces vitamines. Pour la vitamine E, l'apport nutritionnel doit être de 12 mg/jour pour un adulte. Pour combler ce besoin en vitamine E, il est conseillé de se tourner en premier lieu vers son alimentation. On retrouve la vitamine E dans les aliments suivants : Les légumes à feuilles vert foncé tels que les choux ou les épinards ; les huiles végétales comme l'huile de germe de blé, de tournesol, de noix ou encore de noisettes ; les graines ; les fruits à coque (noix, noisettes, amandes) ; le jaune d'œuf ; le beurre ; les sardines ; les avocats. D'autres solutions sont disponibles pour combler ses besoins en vitamines E : les crèmes ou les suppléments. Les suppléments sont plutôt indiqués pour les personnes âgées, les fumeurs ou encore les sportifs pratiquant une activité intensive.

Douleurs aux bras : 3 maladies cachées

Une douleur dans le bras n'est pas forcément l'expression d'une tendinite, d'une fracture ou d'une fatigue musculaire. Elle peut être le symptôme d'une maladie cachée à laquelle on pense moins spontanément comme un zona, de l'arthrite, de l'arthrose ou un problème cardiaque.

Douleur dans le bras et zona

Le zona correspond à une réactivation du virus de la varicelle (Herpès zoster), lequel va toucher tout type de nerf, y compris ceux du bras et se manifester par des douleurs intenses, une éruption cutanée et des vésicules sur le trajet du nerf touché.

Arthrite et arthrose, responsables de douleurs au bras

Que la personne souffre d'une maladie dégénérative de type arthrose, ou d'une maladie inflammatoire de type arthrite au niveau d'une des articulations du bras (coude, épaule ou poignet), cela se traduira par de fortes douleurs au bras. L'articulation douloureuse est alors gonflée, rouge. Cette douleur au bras évolue de façon chronique.

Douleur au bras et problème cardiaque

Une douleur au bras, et tout particulièrement si le bras incriminé est le bras gauche, peut traduire une maladie cardiovasculaire. Ce peut être le symptôme d'une crise cardiaque aussi appelée infarctus du myocarde. Ce symptôme peut être isolé ou s'accompagner de difficultés à respirer, d'un sentiment de compression au niveau du thorax, de douleurs irradiant dans le dos et la mâchoire, voire de nausées. D'une manière générale, en cas de douleur inhabituelle au bras, accompagnée ou non d'autres symptômes, de chute ayant donné lieu à un gonflement du bras, il convient de consulter un médecin.

Le pain fait-il grossir ?

On le consomme dès le petit-déjeuner avec les tartines puis il nous accompagne à chacun de nos repas. Il est aussi - malheureusement - à l'origine d'une question récurrente : le pain fait-il grossir ? On démêle donc le vrai du faux sur ce pilier de notre alimentation. Le pain fait-il vraiment grossir ? La réponse est oui et non. Un morceau de 100 gr de pain blanc équivaut à 250 kcal. Sur le papier, c'est donc un aliment assez calorique. Mais attention, il serait bête de le réduire seulement à cela car il est aussi un formidable carburant en énergie pour notre corps grâce à sa teneur en protéines végétales. Et grâce à ses fibres, il permet de stimuler le transit intestinal et de réduire la

sensation de faim. Le pain est donc un bon allié pour nous caler et ne pas céder à l'appel du grignotage. C'est aussi une source non négligeable en vitamine B et E, en fer, potassium, zinc, magnésium. Attention toutefois à ne pas en abuser avec de la confiture, du beurre, de la pâte à tartiner, ou avec son meilleur compère le fromage ! Aussi, comme il appartient à la famille des féculents, il est préférable de ne pas le coupler avec d'autres membres de sa fratrie pour ne pas exploser le compteur calorique.

Cap sur les pains complets
Tous les pains ne sont pas à mettre dans la même huche. Pour profiter au maximum de ses bienfaits, on privilégie

le pain semi-complet, complet ou intégral. Ce sont eux qui possèdent les IG les plus bas et sont les plus riches en glucides complexes (sucres lents), fibres et antioxydants. On préfère aussi un pain levé au levain. Enfin, gare aux faux amis que sont le pain de mie et la biscotte, beaucoup plus caloriques, sucrés et salés que le pain classique. Du pain, oui, mais avec parcimonie pas besoin de manger du pain à chaque repas, une fois par jour, c'est largement suffisant. Le mieux, c'est de le manger le matin au petit-déjeuner, au moment où notre corps a le plus besoin d'énergie. On peut aussi en manger un morceau au déjeuner pour se rassasier et éviter les fringales de l'après-midi.



Musée des Beaux-arts

Une virée à travers 600 ans d'art universel

Dans un environnement idyllique niché entre le complexe Ryadh El Feth et le Jardin d'Essai d'El Hamma, le musée national des Beaux-arts propose à ces visiteurs un voyage à travers six siècles d'histoire de l'art universel, à la faveur d'un nouveau parcours muséal, dans une bâtisse bientôt centenaire renfermant l'une des plus importantes collections du continent.

Plus de 8000 œuvres d'art, peintures, sculptures, livres anciens, moulages et autre mobilier constituent la collection de cet imposant musée de style art-déco conçu en quatre étages et ouvert en 1930 par les autorités coloniales françaises en célébration du «centenaire de la prise d'Alger».

Le musée propose une exposition permanente intitulée «Histoire de l'art universel». Il s'agit d'un nouveau parcours remontant l'histoire de l'art depuis la plus ancienne œuvre de la collection, *Le baptême du Christ* (1367) du peintre italien Barnaba Da Modena (1328-1386). Le visiteur découvre par la suite le «Salon carré» où les œuvres de Rembrandt représentent l'école hollandaise à côté de l'académie royale de peinture, ou encore des peintures de l'école italienne accrochées dans un salon authentique, dont le *Portrait de Alexandre de Medicis* de l'Italien Pontorno, datée du XVI^e et restauré en 2010 dans le laboratoire du musée. De salle en salle, le visiteur voit l'évolution des grandes écoles d'art à travers les œuvres de leurs fondateurs, le classicisme d'Antoine-Jean Gros, l'impressionnisme de Claude Monnet auteur d'une des œuvres majeures du musée, *Les rochers de Belle-Ile* (1886) ou encore les courants des symbolistes et des fauvistes. Le parcours est coupé par une halte sculpture avec entre autres grand noms Auguste Rodin et Charles Despiau avant de continuer le parcours jusqu'à l'école du cubisme et les fameux croquis de Pablo

Picasso. L'installation de ce nouveau parcours a été motivée par la volonté de mettre à la disposition du public un parcours «didactique et chronologique, balisé par une nouvelle signalétique». Cependant le musée ne dispose pas de guide ni d'audio guide pour les visiteurs. Avec la même conception, la salle Bachir-Yelles abrite l'exposition *L'épopée* retraçant l'histoire d'Alger. Cet espace donne accès à la pergola, où sont exposés de nombreuses sculptures -un des atouts majeurs du musée- une grande terrasse avec une vue imprenable sur le Jardin d'Essai et la baie d'Alger.

Monnet, Corot, Bourdelle, Racim parmi d'autres

L'œuvre de l'Italien Barnaba Da Modena, reproduisant des scènes bibliques, représente le plus ancien trésor de cette bâtisse. Daté de 1367, ce tableau est exposé dans une vitrine en verre. Connu pour être un des fondateurs du courant impressionniste Jean-Baptiste Camille Corot propose ces deux toiles intitulées *Paysages d'Ile de France*, d'apparences anodines, elles puisent leur particularité dans leur histoire. Le peintre avait exécuté ces dessins sur les murs d'un kiosque, avant que les peintures ne soient transposées sur la toile. Dans le même courant artistique le musée expose fièrement la pièce maîtresse de sa collection, *Les rochers de Belle-île* de Claude Monnet, une œuvre majeure de l'impressionnisme. Dans le «Cabinet des estampes» trône



l'œuvre majeure de la miniature algérienne, *L'histoire de l'Islam*, signée des mains d'un des plus grands noms de la miniature mondiale Mohamed Rahim, alors que dans la galerie des bronzes, une imposante sculpture, dédiée au héros de la mythologie grecque Héraclès, happe tous les regards. Réalisée par Antoine Bourdelle (1861-1929) dans les années 1910, *Héraclès archer* s'inspire d'un des douze travaux d'Héraclès et a été installée avant de finaliser la construction des murs. Deux géants de la peinture algérienne se partagent un espace d'exposition avec des peintures d'Asie centrale, M'hamed Issiakhem (1928-1985) et le peintre Mohamed Khadda (1930-1991). A eux deux, ils représentent les fondements de la peinture algérienne contemporaine, avec une «éclosion du signe» (...) et une

«récupération des bruns, des roux, des ocres et des bleus de sa terre», écrivait Jean Sénac sur les œuvres de Khadda. *La mendiant* de M'hamed Issiakhem réconcilie le visiteur avec une peinture algérienne profondément ancrée dans la terre, la souffrance, et la mère.

Petits musées dans le musée

En plus de cette collection, une bibliothèque riche de plus de 10 000 ouvrages dédiés à l'histoire de l'art, à l'archéologie, aux arts et à l'architecture, est également ouverte à la demande. Inaugurée en 1942, elle conserve son mobilier d'origine. Dans cette bibliothèque, dont le plus ancien ouvrage remonte au XVIII^e, les livres sont rangés dans des meubles hauts comportant des escaliers et des échelles en bois.

Autre petit musée, le «Cabinet des estampes». Baptisé également salle Mohamed-Racim, il renferme 1500 œuvres sur papier (esquisses, documents, manuscrits,...) qui font l'objet d'un effort de conservation particulier dans les laboratoires du musée. D'autres salles sont également réservées au courant orientaliste et proposent des œuvres de peintres de renom à l'instar de Eugène Delacroix, de Hippolyte Lazerges ou encore les dernières acquisitions du musée, signées Etienne Dinet. Le musée, offre également aux visiteurs, en plus de la terrasse, des espaces de détente dans une végétation luxuriante et invite ses hôtes à continuer ce parcours en regagnant la grotte Cervantès et le jardin d'essai au pied de ce haut lieu de la culture.

Fête de la musique

Le duo italien Alternò en concert à Alger



Le duo Alternò, un ensemble italien de musique de chambre composé du pianiste Riccardo Piacentini et de la soprano Tiziana Scandaletti, a animé, jeudi dernier, à Alger, un concert à l'occasion la Fête internationale de la musique. Organisé par l'Institut culturel italien en Algérie, le concert accueilli à l'auditorium de la Radio Algérienne, était une occasion pour cet ensemble spécialisé dans la musique classique du XX^e siècle et contemporaine, pour revisiter des œuvres de compositeurs universels. Riccardo Piacentini et Tiziana Scandaletti ont déroulé un répertoire (chansons en rose) d'une dizaine de pièces, enrichi par de «photos-sons» mises en relation avec le répertoire italien contemporain. Le duo a rendu hommage, à cette occasion, à des compositrices italiennes telles Silvana Copperi, Sonia Bo et Rossela Spinosa, entre autres, resuscitées à travers des extraits enregistrés par le duo et composés par Riccardo. Inspirées de la vie quotidienne à l'issue du séjour des membres du duo à Alger, ces compositions «photos-sons» de Riccardo donnent du son à des images

prises dans des lieux populaires de la capitale. «C'est une sorte de reportage de paysages sonores qui s'entremêlent musicalement», explique ce pianiste-compositeur qui se produit pour la 2^e fois en Algérie, après son premier concert en 2016. Le duo Alternò a fait ses débuts en 1997 au Festival de musique contemporaine italienne de Vancouver, où il a donné des concerts et des master-class pour des étudiants en musique. L'ensemble, considéré comme un des repères les plus importants du répertoire voix-piano des œuvres de compositeurs contemporains et du XX^e siècle, a joué sur de nombreuses scènes internationales, notamment en Argentine, Belgique et Autriche et en plus des festivals en Italie. Des compositeurs de renom à l'image d'Ennio Morricone et Giacomo Manzoni ont écrit des pièces pour Tiziana Scandaletti et Riccardo Piacentini, diplômés en interprétation vocale et en composition et piano, respectivement. Le duo Alternò compte à son actif une vingtaine d'albums notamment *La voix contemporaine en Italie*, sorti en 2013.



Sahara occidental

Prolongation du mandat de la Minurso, pour soutenir la reprise de négociations

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé, mercredi dernier, au Conseil de sécurité «de prolonger d'un an le mandat» de la Minurso, afin de soutenir la reprise de négociations politiques.

«Je recommande au Conseil d'étendre d'un an le mandat de la Minurso, jusqu'au 31 octobre 2019, afin de donner à mon émissaire l'espace et le temps nécessaires à la création de conditions permettant au processus politique d'avancer», a-t-il écrit dans ce document obtenu par l'AFP. Dans son rapport, le chef de l'ONU note des «développements positifs» dans le comportement du Polisario, la disposition de l'Algérie et de la Mauritanie à «un rôle plus actif dans le processus de négociations» et un «signe encourageant» du Maroc lorsqu'il a facilité les déplacements de l'ex-président allemand Horst Kohler au Sahara marocain. Le rapport d'Antonio Guterres survient alors que le Conseil de sécurité est appelé en octobre à tenir trois réunions consacrées à la question du Sahara, dont une le 29, jour prévu pour renouveler le mandat de la Minurso. Les Etats-Unis semblent souhaiter mettre fin à cette mission et n'avaient permis en avril dernier qu'une extension de six mois. Au Conseil de sécurité, «tout le monde est convaincu qu'il faut continuer sauf les Américains», indique un diplomate sous couvert d'anonymat. Dans ce nouveau contexte international, le Togo a réaffirmé, lors de la réunion du Comité des 24 des Nations unies qui se tient à New York, sa position favorable à



l'initiative d'autonomie au Sahara, y voyant «une démarche constructive nécessaire» pour le règlement définitif de ce différend. «Le Togo considère toujours l'initiative du Maroc de 2007 d'accorder une large autonomie à la région du Sahara comme une démarche constructive nécessaire à la résolution de cette question», a déclaré le représentant de ce pays ouest-africain à la réunion de cet organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Il a encouragé les autres parties à l'accueillir dans «un esprit constructif»

afin de régler cette question. Le diplomate togolais a également assuré que son pays «soutient le processus politique en cours mené sous les auspices des Nations unies qui a pour finalité de parvenir à une solution politique négociée et mutuellement acceptable au différend régional sur le Sahara». Il a en outre salué «la pleine coopération» du Royaume du Maroc avec les instances multilatérales en vue de la résolution de ce conflit, soulignant que «les autorités marocaines ont toujours fait preuve de collaboration pour faciliter la

rencontre entre l'envoyé spécial du secrétaire général et les représentants du Sahara». Le diplomate a également souligné les efforts du Maroc visant le développement de la région du Sahara, notamment les projets socioéconomiques et d'infrastructures, ainsi que dans le domaine des Droits de l'Homme. Pour le représentant du Togo, l'évocation du conflit du Sahara rappelle automatiquement le sort des populations dans les camps de Tindouf, qui «ne semble guère s'améliorer», ce qui reste «une source de préoccupation majeure».

• L'Arabie saoudite offre 350 tonnes de dattes aux réfugiés sahraouis



Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a distribué durant le mois du Ramadhan quelque 350 tonnes de dattes offertes par l'Arabie saoudite aux réfugiés sahraouis vivant dans des camps de réfugiés en Algérie, a indiqué le PAM dans un communiqué publié ce vendredi. «Des milliers de réfugiés sahraouis ont reçu 2 kg de dattes chacun lors du mois du Ramadhan. Ces dattes représentent un aliment traditionnel pour rompre le jeûne. Cette contribution de l'Arabie saoudite fut régulière au cours des dernières années», a

noté le communiqué, précisant que la valeur de cette donation est de 725.000 \$. La cérémonie de remise s'est tenue à l'ambassade de l'Arabie saoudite à Alger, en présence de l'ambassadeur saoudien, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El Omairini, du chef de mission du Centre d'aide humanitaire et de secours King Salman (KS Relief), Mansour Al Eid, et du représentant du Programme alimentaire mondial en Algérie, Romain Sirois. «(KS relief) distribue chaque année des milliers de tonnes de dattes aux pays du monde entier, dans le cadre du programme -Gift of

Dates- du Royaume de l'Arabie saoudite», a déclaré Abdallah Al Rabeeah, conseiller à la Cour royale et superviseur général du Centre d'aide humanitaire et de secours King Salman, a-t-on ajouté. «Le partenariat entre KS relief et le PAM est crucial dans le domaine de l'action humanitaire pour lutter contre la faim et fournir une aide alimentaire d'urgence qui améliorera l'état nutritionnel des bénéficiaires», a-t-on rappelé. Depuis 2008, l'Arabie saoudite a versé plus de 1,5 milliard \$ aux opérations du PAM dans le monde.

• Japon - Création d'une association de solidarité avec le peuple sahraoui

Une association de solidarité avec le peuple sahraoui a été créée à Tokyo (Japon) pour sensibiliser à la cause sahraouie dans le pays et faire connaître le combat du peuple sahraoui pour son autodétermination et son indépendance. Composée d'universitaires, de journalistes et de membres d'ONG, l'Association des amis du peuple

sahraoui, créée la semaine dernière, a pour objectif de «dénoncer la situation détériorée des Droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental ainsi que le pillage de ses richesses par l'occupant marocain», selon l'agence de presse sahraouie (SPS). L'association tente à travers ses activités politiques au

Japon d'obtenir l'appui du gouvernement nippon dans le but de trouver une solution juste et définitive au conflit sahraoui. L'association entend lancer un appel au gouvernement japonais pour qu'il contribue, à travers sa politique extérieure, à faire atténuer la souffrance du peuple sahraoui.

Ahsene Saaid /Ag.

Iran

Drone américain abattu : la TV iranienne diffuse des images de ses débris

La télévision d'État iranienne a diffusé, hier, des images des débris du drone de la Marine américaine abattu la veille par les forces aériennes de l'Iran. La chaîne IRIB 1 a présenté une courte séquence avec un journaliste interrogeant le général Amirali Hajzadeh commandant en chef de la branche aérospatiale des Gardiens de la Révolution devant des débris alignés par terre ou sur des présentoirs.

« Les débris flottaient, nous les avons récupérés à la surface dans nos eaux territoriales », a déclaré le général. Selon la télévision, les images ont été tournées dans une « base » des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, dont la localisation n'a pas été précisée. Le général a ajouté que d'autres parties du drone avaient coulé. Jeudi, des échanges verbaux houleux ont été échangés entre Washington et Téhéran au sujet dudit incident. Alors que les États-Unis nient que son drone a percé le ciel iranien, l'Iran affirmait qu'il en disposait de preuves irréfutables. Les tensions entre les deux pays ont monté d'un cran ces dernières semaines suite à la décision unilatérale des États-Unis de renoncer au traité sur le nucléaire iranien signé en mai 2015 et de relancer les sanctions économiques à l'encontre de Téhéran.

L'Iran dénonce à l'ONU une action américaine « provocatrice »

L'Iran a dénoncé, ce jeudi, une action américaine « provocatrice » et « très dangereuse » contre son « intégrité territoriale », après la destruction par son armée d'un drone américain dans son « espace aérien », dans une lettre au chef de l'ONU et au Conseil de sécurité.

« Je vous écris pour vous informer d'une nouvelle action très dangereuse, provocatrice et illégale des forces militaires américaines contre l'intégrité territoriale de l'Iran », a écrit l'ambassadeur iranien auprès de l'ONU Majid Takht Ravanchi. Dans sa missive, l'Iran - qui s'abstient de demander une réunion en urgence du Conseil de sécurité - souligne ne pas « chercher la guerre », mais affirme « se réserver le droit de prendre toutes mesures appropriées contre les violations de son territoire qu'il est déterminé à défendre vigoureusement au sol, en mer et dans les airs ».

Téhéran affirme aussi que le drone américain abattu? ce jeudi, a mené une opération d'espionnage dans le détroit d'Ormuz et, lors de son retour, « est entré dans l'espace aérien iranien » ce qui a entraîné une riposte de la défense aérienne iranienne à son encontre.



La lettre iranienne se conclut par une demande faite aux Nations unies d'intervenir pour que les États-Unis « mettent un terme à leurs actions illégales et déstabilisatrices dans la région déjà volatile du Golfe ».

L'Iran averti qu'il défendrait son territoire contre toute attaque des États-Unis

L'Iran a averti, hier, qu'il défendrait son territoire contre toute attaque des États-Unis après avoir abattu un drone américain. Les Affaires étrangères iraniennes ont indiqué, ce vendredi, avoir des « preuves irréfutables » montrant que le drone Global Hawk avait violé l'espace aérien iranien. Dans un appel téléphonique « d'urgence », le vice-ministre des Affaires étrangères iranien Abbas Araghchi a fait passer un message à Washington par le biais de l'ambassadeur de Suisse à Téhéran, qui représente

les intérêts américains en l'absence de relations diplomatiques entre Téhéran et Washington depuis 1980.

L'Iran « ne cherche pas la guerre », a dit Araghchi. Mais il a mis en garde « les forces américaines contre toute mesure inconsidérée dans la région » et affirmé que l'Iran défendrait « résolument son territoire contre toute agression », selon un communiqué des Affaires étrangères. Alors que le face à face entre les deux pays ennemis fait craindre un embrasement, le quotidien *New York Times*, citant de hauts responsables militaires américains, a affirmé que le président américain avait initialement approuvé des frappes contre « une poignée de cibles iraniennes, comme des radars et des batteries de missiles », en riposte au drone abattu, avant de faire machine arrière. Des compagnies aériennes évitent le détroit d'Ormuz après que l'Iran a abattu un drone américain. Des compagnies aériennes ont décidé d'éviter le détroit d'Ormuz, situé dans la zone

où l'Iran a abattu un drone militaire américain, ont-elles fait savoir vendredi. « L'incident avec le drone est une raison pour ne pas survoler le détroit d'Ormuz pour le moment. Ceci est une mesure de précaution », a déclaré dans un communiqué la néerlandaise KLM, ajoutant que la sécurité était « la priorité absolue » de la compagnie. Les Pays-Bas sont encore meurtris par le crash de l'avion du vol MH17 de la Malaysia Airlines abattu en 2014 au-dessus de la zone de conflit armé dans l'est séparatiste de l'Ukraine par un tir de missile. Les 283 passagers, dont 196 Néerlandais, et les 15 membres de l'équipage avaient été tués.

Malaysia Airlines a indiqué éviter également la zone. « La sécurité est d'une importance capitale pour Malaysia Airlines », explique-t-elle. Le transporteur aérien Qantas a aussi pris des mesures : « Nous sommes en train d'ajuster les trajets de vol au-dessus du Moyen-Orient pour éviter le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman jusqu'à nouvel ordre », a déclaré la compagnie. La décision devrait affecter les vols entre l'Australie et Londres, mais cela ne devrait pas rallonger le temps de trajet, selon la compagnie. « À cause des tensions en cours, certains de nos vols pourraient prendre des itinéraires un peu plus longs pour éviter le détroit d'Ormuz », a déclaré de son côté un porte-parole de Singapore Airlines.

Ces annonces interviennent alors que Washington a interdit jeudi soir aux compagnies aériennes américaines le survol de l'espace aérien contrôlé par Téhéran au-dessus du Golfe et du Golfe d'Oman « jusqu'à nouvel ordre » après que l'Iran a abattu un drone militaire américain. Le tir de missile contre le drone tôt jeudi matin a été qualifié d'« énorme erreur » par le président américain Donald Trump, tandis que l'Iran a assuré, vendredi, disposer de preuves « irréfutables » montrant que le drone était entré dans son espace aérien, contrairement à ce qu'affirme Washington.

Les États-Unis ont justifié les restrictions émises, ce jeudi, par une augmentation des activités militaires et la tension politique croissante dans la région, qui représentent un risque pour les opérations de l'aviation civile accompagné d'un risque d'« erreur d'identification ».

• UE

Pour Mogherini et Pompeo, l'escalade militaire dans le Golfe « n'est dans l'intérêt de personne »

La cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini a affirmé, jeudi, qu'elle-même et le secrétaire d'État des États-Unis, Mike Pompeo, sont convenus que l'escalade militaire dans le Golfe n'est dans l'intérêt de personne.

Interrogée à Bruxelles sur les tensions entre les États-Unis et l'Iran lors de son arrivée à une réunion majeure de l'Union européenne, Mogherini a déclaré avoir « discuté de ce problème avant-hier à Washington avec le secrétaire d'État, Mike Pompeo. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'est dans l'intérêt de personne, dans la région et dans le monde, d'assister là-bas à une escalade militaire ».

Les tensions sont fortes entre Washington et Téhéran depuis que les États-Unis se sont retirés de l'accord sur le nucléaire iranien l'année dernière, et elles se sont encore aggravées récemment. L'Iran a annoncé jeudi avoir abattu un drone américain dans son espace aérien, tandis que les États-Unis estiment, quant à eux, qu'il se trouvait dans l'espace aérien international. La superpuissance reproche également à l'Iran d'avoir saboté des pétroliers, ce que dément l'Iran. Depuis fin mai, les États-Unis ont envoyé 2500 soldats supplémentaires dans le Golfe.

• ONU

Le chef regrette l'apathie de certains pays vis-à-vis des réfugiés

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déploré, jeudi, l'apathie de certains pays à l'égard des réfugiés. « Je tiens à reconnaître l'humanité des pays qui accueillent des réfugiés même alors qu'ils se débattent par ailleurs avec leurs propres problèmes économiques et sécuritaires. Il est regrettable que leur exemple ne soit pas suivi par tous », a déclaré Guterres dans un message pour la Journée mondiale des réfugiés. « Nous devons rétablir l'intégrité du régime de protection internationale », a-t-il poursuivi. Plus de 70 millions de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays ont été contraints de fuir la guerre, les conflits et la persécution, a précisé le chef de l'ONU, signant que ce nombre est deux fois plus important qu'il y a 20 ans. La plupart des déplacés sont originaires de la Syrie, de l'Afghanistan, du Soudan du Sud, de la Birmanie et de la Somalie. Au cours des 18 derniers mois, des millions d'autres ont fui le Venezuela, a-t-il ajouté.

Le Pacte mondial sur les réfugiés, adopté en décembre 2018, propose un projet de réponse moderne, a indiqué le secrétaire général. La Journée mondiale des réfugiés est célébrée chaque année le 20 juin afin de sensibiliser la population à la situation des réfugiés dans le monde.

Hong Kong

Des centaines de manifestants convergent vers le Parlement

Des centaines de manifestants convergeaient, hier matin, vers le Parlement de Hong Kong pour protester contre le refus des autorités locales de prendre en considération leurs revendications.

Ce nouveau rassemblement devant le siège du Gouvernement hongkongais, dans le centre de la ville, intervient après plusieurs manifestations historiques organisées pour protester contre un projet de loi visant à autoriser les extraditions vers la Chine continentale.

La cheffe de l'Exécutif Carrie Lam a annoncé la suspension du texte, mais les contestataires réclament sa démission ainsi que le retrait définitif du projet de loi. Les manifestants, qui ont commencé à se diriger vers le centre-ville autour de 7h locales vendredi (23h GMT jeudi), étaient pour beaucoup vêtus de noir, la couleur choisie pour le rassemblement de dimanche dernier qui a rassemblé des millions de personnes, selon ses organisateurs, ce qui en ferait la plus grande mobilisation de l'histoire de Hong Kong.

Les protestataires sont censés « organiser des pique-niques » devant le Parlement. Les organisateurs ont également appelé à une manifestation lente sur les routes et les transports en commun, et ont exhorté les habitants à se rassembler ailleurs dans la ville pour signifier leur soutien. Certains manifestants portaient des pancartes demandant à la police de ne pas leur tirer dessus, en référence aux violences sporadiques la semaine dernière entre les forces de l'ordre et les protestataires. Les bureaux gouvernementaux ont été



fermés, hier, pour des raisons de sécurité. Outre le retrait de la loi et de la cheffe de Gouvernement, les manifestants demandent également la libération des personnes détenues à l'occasion de ces affrontements, et une enquête sur les violences policières. L'appel à la mobilisation pour vendredi a été lancé par des syndicats d'étudiants ainsi que par des organisateurs informels à travers les réseaux sociaux et des applications de messagerie telles que Telegram.

Chypre

L'UE menace la Turquie de sanctions pour ses forages

L'UE a menacé, ce jeudi, la Turquie de sanctions si Ankara refuse de cesser les forages d'exploration «illégaux» réalisés au large de Chypre. Quelques heures après l'envoi d'un 2^e navire turc au large de l'île, les dirigeants de l'UE réunis en sommet à Bruxelles ont réitéré leur condamnation des «activités illégales de forage».

Ils ont «déploré que la Turquie n'ait pas encore répondu aux appels répétés de l'UE pour cesser de telles activités». Plus tôt dans la semaine, les pays membres avaient demandé à la Commission européenne et au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de «présenter sans délai des options concernant des mesures appropriées». Jeudi, les 28 chefs d'État et de Gouvernement ont appuyé cette requête.

«Le Conseil européen appuie l'invitation faite à la Commission et au SEAE de soumettre des options pour des mesures appropriées sans délai, y compris des mesures ciblées», ont-ils averti dans les conclusions de politique étrangère adoptées, jeudi soir.

«L'UE va continuer à surveiller de près les développements et se tient prête à répondre de façon appropriée et en toute solidarité avec Chypre», ajoutent-ils. Selon Ankara, les forages sont «légitimes» et conforme au

droit international. La découverte ces dernières années de gigantesques gisements gaziers en Méditerranée orientale a aiguisé l'appétit de Chypre, qui rêve de devenir à terme un acteur énergétique majeur.

Chypre est divisée en deux depuis l'invasion du tiers nord de l'île par l'armée turque en 1974 après un coup d'État visant à rattacher l'île à la Grèce. La République de Chypre, membre de l'Union européenne, n'exerce son autorité que sur les deux tiers sud de l'île.

Au nord se trouve l'autoproclamée République turque de Chypre du Nord, non reconnue par la communauté internationale.

La République de Chypre a signé ces dernières années des contrats d'exploration avec des groupes d'hydrocarbures, mais Ankara réclame la suspension de toute exploration tant qu'une solution à la division de l'île n'est pas trouvée.



Soudan du Sud L'UE accroît son aide humanitaire à 48,5 millions d'euros à ce pays

L'UE a annoncé, ce jeudi, une aide humanitaire supplémentaire de 48,5 millions d'euros au Soudan du Sud, dans un communiqué publié par la Commission européenne.

Cette aide vient s'ajouter au million d'euros attribué au Soudan du Sud le 13 juin dernier, pour renforcer la prévention contre le virus Ebola dans le pays. L'appui de l'UE intervient au moment où l'on célèbre la Journée mondiale des réfugiés.

À ce jour le Soudan du Sud compte plus de 4 millions de réfugiés déracinés, aussi bien à l'intérieur du pays que dans la région.

Depuis le déclenchement de la guerre civile

en 2013, plus d'un tiers de la population soudanaise est déplacée. Les besoins humanitaires restent importants au Soudan du Sud. Près de 7 millions de personnes sont dans le besoin d'une aide alimentaire d'urgence.

«Alors que le soutien humanitaire est une question urgente, seul un engagement ferme en faveur du rétablissement de la paix et de la stabilité, peut apporter une solution durable», a déclaré Christos Stylianides, commissaire européen à l'aide humanitaire.

Les projets humanitaires financés par l'UE au Sud du Soudan portent sur la protection des plus vulnérables, notamment les per-

sonnes déplacées, des femmes et des enfants. Ces projets concernent la fourniture d'une assistance alimentaire et nutritionnelle aux familles dans le besoin, la fourniture de soins de santé de base dans les zones difficiles à atteindre et la prévention des épidémies.

Le financement de l'UE permettra par ailleurs la mise en place et l'exécution de programmes d'éducation accélérée, pour les enfants ayant perdu des années de scolarisation dans les zones touchées par le conflit. Depuis 2014, l'UE a apporté une aide de plus de 551 millions € au Soudan du Sud.

UE

Nouveau sommet le 30 juin après l'échec des tractations pour la succession de Juncker

Un nouveau sommet européen a été convoqué le 30 juin, après l'échec des tractations entre les dirigeants des 28 à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat à la succession de Jean-Claude Juncker à la tête de la Commission.

«Il n'y a eu de majorité sur aucun candidat», a déclaré le président du Conseil européen Donald Tusk, après plusieurs heures de discussions entre chefs d'État et de Gouvernement lors d'un sommet à Bruxelles.

«Nous nous réunirons à nouveau le 30 juin», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse dans la nuit de jeudi à vendredi.

États-Unis

Vente des armes américaines aux pays arabes

Le Sénat américain a approuvé, ce jeudi, le blocage des 22 projets de vente d'armes par l'administration Trump à 3 pays arabes, à savoir l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et la Jordanie, défiant ainsi la volonté du président américain.

Soutenu par plusieurs sénateurs républicains, le Sénat a voté à 53 pour et 45 contre sur 2 résolutions destinées à bloquer 2 des projets et à 51 contre 45 sur les 20 autres.

Le résultat des votes démontre le mécontentement des législateurs envers la décision prise en mai dernier par l'administra-

tion Trump d'effectuer la vente de ces armes, d'un montant de 8,1 milliards \$, en direction de l'Arabie saoudite, des Emirats arabes unis et de la Jordanie sans passer par un examen du Congrès. L'administration Trump avait invoqué, le mois dernier, la provision d'urgence d'une loi sur le contrôle des exportations d'armement en vue de mener à terme les 22 projets de vente d'armes aux trois partenaires régionaux américains, dans le but de contrer les «menaces» iraniennes.

Les trois résolutions devraient être confirmées à la Chambre

des représentants contrôlée par les démocrates, qui ont promis de suivre l'exemple du Sénat dans le blocage des ventes, selon les médias américains. Pourtant, ni la Chambre des représentants ni le Sénat ne devraient parvenir à rassembler les deux tiers de voix nécessaires pour outrepasser le veto qui devrait être finalement opposé par l'administration Trump. Les médias américains ont rapporté l'intention de la Maison-Blanche d'user de cette arme institutionnelle afin de lever le blocage.

• Cuba

Dénonce la décision des USA de l'inclure dans leur liste noire sur le trafic d'êtres humains

Cuba a qualifié, ce jeudi, d'«immorale» et «perverse» la décision des États-Unis d'ajouter l'île à leur liste noire de pays qui n'en font pas suffisamment pour combattre les trafics d'êtres humains. «Nous dénonçons cette accusation immorale, mensongère et perverse», a écrit le président cubain Miguel Diaz-Canel sur Twitter. Sur le même réseau social, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a rejeté la «qualification arbitraire et unilatérale des États-Unis qui placent Cuba dans la pire catégorie de son rapport sur la traite des êtres humains». Rodriguez a souligné que Washington «n'a pas l'autorité morale pour évaluer ou noter les pays» et que l'inscription de Cuba sur cette liste noire «est une autre calomnie pour justifier de nouvelles mesures d'hostilité». Dans un rapport annuel, le département d'État américain accuse Cuba de trafic par le biais de son programme d'envoi de médecins à l'étranger. L'Arabie saoudite, alliés des États-Unis, est également pointée du doigt pour des violations concernant les travailleurs étrangers. Cette mise à l'index signifie que les États-Unis peuvent prendre des mesures contre les pays visés.

Les États-Unis, qui appliquent un blocus économique contre Cuba depuis 1962, ont renforcé leurs sanctions contre l'île depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, après le rapprochement historique opéré par son prédécesseur Barack Obama. Washington reproche, notamment à Cuba de soutenir le président vénézuélien Nicolas Maduro, principal allié de La Havane. L'envoi par Cuba de médecins à l'étranger est une tradition de longue date, mais aussi sa principale source de revenus (évalués à quelque 11 milliards de dollars par an), devant le tourisme et les envois d'argent par les Cubains émigrés à leurs familles.

Tunisie

«Le choix démocratique est irréversible en dépit de nombreuses difficultés»



Le «choix démocratique opté par la Tunisie en dépit de nombreuses difficultés est irréversible», a affirmé le président Béji Caïd Essebsi, lors d'une rencontre, ce jeudi avec Madeleine K. Albright, ancienne secrétaire d'État américaine et présidente de l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI). Essebsi, qui a rappelé que la Constitution de 2014 avait «jeté les fondements d'un régime démocratique et consacré le caractère civil de l'État», a ajouté que «la

mise en place de la 2^e République nécessite un surcroît d'effort pour booster l'économie et réaliser la stabilité sociale et le développement global», a rapporté l'agence de presse TAP. Selon l'agence, Madeleine K. Albright, qui a eu une entrevue, ce jeudi, au Palais de Cartage avec le Président Essebsi, conduit une délégation de son pays à la réunion annuelle du Conseil d'administration de l'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) qui se tient du 19 au 21 juin à Tunis. L'ancienne secrétaire d'État américaine a indiqué que le choix de la Tunisie pour abriter les travaux de la réunion du Conseil d'administration de l'Institut «traduit le grand intérêt porté à l'expérience démocratique tunisienne», assurant que le NDI va continuer de soutenir la société civile tunisienne à l'approche des élections législatives et de la présidentielle. L'Institut National Démocratique pour les Affaires Internationales (NDI) est une organisation à but non lucratif, non partisane et non gouvernementale qui œuvre pour le renforcement et le développement des institutions démocratiques, à travers le monde, par la participation des citoyens, la transparence et la responsabilité gouvernementale.

Saison estivale

L'aménagement des horaires de travail au Sud, un «acquis important» pour les travailleurs salariés

L'aménagement des horaires de travail de 6h à 13h, décidé «à titre exceptionnel» pour les wilayas du Sud du pays entre le 21 juin et le 31 août, en raison des fortes chaleurs, constitue un «important acquis» pour les travailleurs de cette région du pays, ont estimé des salariés interrogés à Ouargla.

En dépit de certaines préoccupations relatives aux éventuelles perturbations dans les transports dans l'après-midi, nombreux ont salué l'aménagement des horaires de travail en période d'été dans les administrations et les services publics au niveau des wilayas d'Adrar, Béchar, Tindouf, Tamanrasset, Illizi, Ghardaïa, El Oued, Laghouat, Biskra et Ouargla, à cause de la canicule ayant un impact négatif sur les conditions de travail en milieu professionnel et bien évidemment sur la santé humaine. «L'application des horaires de travail au Sud durant la saison estivale est un avantage qui soulage non seulement les travailleurs, mais aussi les citoyens qui fréquentent les administrations, et cela sera bien agréable de pouvoir profiter de la fraîcheur des premières heures de la matinée, tout en permettant d'assurer le service public dans de bonnes conditions», a indiqué Kacem Mohamed Abdou, cadre à la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) à Ouargla. Pour sa part, Nawel Belloudane, fonctionnaire à la Pépinière d'entreprises à Ouargla a affirmé que ce genre de décisions «sert l'intérêt général d'une grande frange sociale. Malgré cela, tout le monde sait que la canicule paralyse la dynamique urbaine durant les heures de pics de chaleur à partir de 13h00», a-t-elle signalé, relevant que le transport interurbain et les taxis enregistrent souvent une grosse perturbation en début d'après-midi. Dans le même sillage, Hamid Salhi, comp-

table dans une administration publique, a mis l'accent sur la nécessité de la prise en charge d'une partie des travailleurs en matière de transport, notamment sur le trajet travail-domicile. Les températures élevées enregistrées depuis la fin mai dernier à ce jour dans la plupart des wilayas du Sud, avec du sirocco, et qui dépassent les normales du mois de juin, ont conduit les gens à soulever la question, notamment sur les réseaux sociaux. L'an dernier, les horaires de travail (6h à 13h) avaient été aménagés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative pour les wilayas d'Adrar, Laghouat, Biskra, Béchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El-Oued et Ghardaïa, durant le mois d'août uniquement. Ce qui ne satisfait pas, selon eux, les attentes des travailleurs de cette zone caractérisée par la plus longue période de fortes chaleurs aux répercussions considérables qui nécessitent une adaptation des populations et des activités. En 2018, la wilaya d'Ouargla avait enregistré, au début de juillet, un record de températures avec 51,3° C, soit la température la plus élevée enregistrée sur le continent africain durant cette période, selon l'Office national de météorologie (ONM). Cette température est la plus élevée enregistrée en Afrique durant la 1^{re} quinzaine de juillet par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), sachant que les autres régions du pays ne sont pas en reste, puisque des températures assez élevées ont été relevées suite à la vague de chaleur caniculaire qui frappe le territoire national depuis le début du mois en cours. L'ONM a dressé un tableau des températures maximales enregistrées au niveau de ses différentes stations météo.

Aïn Salah et El Oued ont vu le mercure atteindre les 49,7° C, suivis de Hassi Messaoud (49,6), Touggourt, Adrar et Timimoun (49,5), Biskra (47,7), Tindouf (47,6), Ghardaïa (47,4), Bordj Badji Mokhtar (47), Illizi (46,8), Aïn Guezam (44,9), Béchar (44,6), Djanet (42,4) et Tamanrasset (39,6).

L'heure d'été, l'autre solution préconisée

D'autres personnes ont indiqué que l'heure d'été, consistant à ajuster l'heure locale officielle en ajoutant une heure à celle du fuseau horaire dit régulier (qui prévaut en hiver), à l'instar de certains pays en Europe, peut donner lieu à un nouvel avantage sur la vie quotidienne, en permettant à chacun de profiter d'une marge de 60 minutes d'activités en été. S'agissant des travailleurs exposés à la chaleur, surtout en été, la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) assure, depuis 2016, l'indemnisation de l'arrêt de chantier lié à la canicule pour les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, en vertu d'une convention entre la CACOBATPH et l'ONM qui définit à quel degré de température une région peut être décrétée comme souffrant de canicule. Cette procédure de prise en charge du remboursement des arrêts de travail dus aux grandes chaleurs a permis de répondre aux aspirations de la totalité des travailleurs relevant des secteurs du BTPH dans ces régions où la température, durant la période estivale, atteint parfois des pics de 45 à 48° Celsius et plus.

Kadiro Frih

Forêts - DGF

Plus de 158 hectares parcourus par les feux en une semaine

Une superficie totale de plus de 158 hectares a été parcourue par les feux de forêts durant la semaine allant du 13 au 19 juin courant, a indiqué, ce jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué. Il a ainsi été enregistré 41 foyers ayant parcouru une superficie totale de 158,14 hectares (ha) se répartissant entre 70,15 ha de forêts, 26,33 ha de maquis et 61,66 ha de broussaille, soit une moyenne de 5,85 foyers/jour et une superficie de 3,85 ha/foyer, précise la même source. La DGF indique que les wilayas les plus

touchées par les feux de forêts sont Tlemcen avec 84,60 ha et un total de 7 foyers, suivie de Bordj Bou-Arréridj (60 ha, 1 foyer) et de Guelma (37ha, 5 foyers). Durant la période allant du 1^{er} au 19 juin en cours, il a été enregistré 85 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 319,64 ha affectant 111,89 ha de forêts, 47,95 ha de maquis et 159,80 ha de broussailles, soit une moyenne de 4,47 foyers/jour et une superficie de 3,76 ha/foyer, selon la DGF, le dispositif de pré-

vention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1^{er} juin 2019 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

El Bour N.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BEJAIA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 0974.06.01.90.002.43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/2019

Le wali de la wilaya de Bejaia (Direction de l'Administration Locale) lance un avis d'appel d'offres national ouvert N°08/2019, en vue de « Acquisition des bacs à ordures ménagères ».

Peut participer au présent appel d'offres, toute personne morale ou physique, inscrite au registre de commerce, qu'elle soit (société de production, d'importation, de vente en gros ou détaillant) disposant des moyens nécessaires pour pouvoir honorer ses engagements conformément aux dispositions de la présente offre.

Peuvent procéder au retrait du cahier des charges auprès de la Wilaya de Bejaia, Direction de l'Administration Locale, service de l'animation locale, bureau des marchés publics, contre paiement d'une somme de Deux mille dinars Algériens (2000DA) non remboursable, à verser au compte du Trésor de la Wilaya n° 402 001.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière qui doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
- AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/2019, PORTANT :

« Acquisition des bacs à ordures ménagères ».

Elles seront déposées à l'adresse suivante :

Monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia- Direction de L'Administration Locale-
Avenue de la liberté -Bejaia-

4 Dossier de candidature :

- ✓ Déclaration de candidature.
- ✓ Déclaration de probité.
- ✓ Les statuts pour les sociétés.
- ✓ Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC, pour les entreprises morales
- ✓ Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- ✓ Certificat d'origine des véhicules, Certificat de conformité
- ✓ Registre de commerce,

4 Offre Technique :

- ✓ Déclaration à souscrire.
- ✓ Délais de livraison, délais de garantie et Service après vente.
- ✓ Documentation sur les camions proposés (Notice descriptive d'homologation, Marque, type, catalogues, fiches techniques, brochure, CD-ROM et photos).
- ✓ Cahier de la charge portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

4 Offre Financière :

- ✓ Lettre de Soumission
- ✓ Le bordereau des prix unitaires, paraphé et signé
- ✓ Le devis quantitatif et estimatif, paraphé et signé
- ✓ Cahier des charges (offre financière) dûment rempli, paraphé, signé et daté.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux, à Douze Heures (12H00)

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à Quatorze heures.

Les soumissionnaires resteront engagés pendant une durée de **Cent cinq (105) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA

DAIRA DE SIDI KHALED

COMMUNE DE BESBES

N° FISCAL : 098407075074224

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 aliéna 2du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

le président de l'assemblée populaire Communale de la commune de Besbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale apparu au quotidiens Elmasar alarbi et quotidiens l'echo d'algerie et BOMOP le: 08/04/2019.

Conformément à la réglementation d'évaluation des offres techniques et financières à donné les résultats suivants :

Intitulé du projet	L'entreprise	Montant de l'offre	Délais d'exécution	Observation
تجديد المجمع الرئيسي للتطهير لمقر البلدية وحي النور	مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى و الري - سيدي خالد - بسكرة - جهة سفيان	33.399.671,00	08 mois	La moins-disant, parmi les offres pré-qualifiées techniquement

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, son invités à se rapprocher du bureau d'équipement, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis.

Les soumissionnaires ont le droit au recours dans un délai de 10 jours à compter de la première apparition

Du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Sudoku

	7			3		4	2	
2	4		6			8	1	
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7			4	2				9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B					G	

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
		P																	
6	9	2	10		6	10	10	6	2	11	12	10	6						
	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6		14						
1	6	4	1	12	13	14	6	1		10	13	6	6						
2	10	6		4	1	5	15	6	1		16	13	10						
	6	17	4	18	6	4	5	17	15	6		1	10						
8	1		2	13		2	17		2	17	3	9	6						
18		17	8	1	13	7		12		8	5		17						
2	3	5	12	10		9	2	1	19	2	10	4							
10	5		4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3						
8	12	7	17		6		17	13	8	6	4	4	6						
2	10	2		2	9	2	5	1	6	17		6	13						
1		1	2	5	9		17	6	9		10	13	9						
19	2	4		9	6	19		17	6	3	2	1	6						

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5		2	14	2	10	4		19	
2	14	12	5	1		4	12	13	4		19	5	4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étai



- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| ABAISSE | DEVOUE | METRAGE |
| ADMISE | DIESE | PAYER |
| ALLUMEE | ENTOURAGE | REBATE |
| APPLAUDI | ETAGEE | REDIT |
| BLAGUE | FIEFEE | REJOUIR |
| CABOTAGE | FIGUE | SINGLE |
| CONCEVOIR | GRAFFITI | TOISEE |
| DEPLIEE | JESUITE | VERDOYER |
| DESIRANT | LOYALISME | VIRAGO |

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

Mots fléchés

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Répandre, propager des bruits, des nouvelles

Se pavane	Agence	Conve-nable	Enlever les pointes	Avion rapide	Faire le vide
Absolu !	Échelle à foin	Chargée		Produit de ruche	Indigente
4					5
Arres-tation massive			Rapportée		
Grande voie	9		Possèdes, détiens		
				Chrome	
	7			Déconcer-tée	
Mécont-ent			Vend au rabais		Berceau de marin
Légume à côtes					
			Passé en revue	Maladie de la vache folle	
Rendre plus net	Fléchis-sement d'activité	Accès d'ardeur	Divine beauté		
			Savoure sa sucette		
				Élément vital	
				Bague	6
Confusion				Le cinéma en est un	Île avec pont
Oui du Sud	Dépôt de cheminée	Immo-biliser			
		Bréhat, peut-être			1
Axe de véhicule				Fait une boucle	
Fréquent					
			Ils servent à attacher		Étable à cochons
			Chemin de fer	3	
Suppo-sition		Période de géologie		Bourricots	
Domaine féodal		Imbu de lui-même		À moi	
			Évoque le nickel	Chan-gement de voix	Période de vie
				À moitié	
Non employé	2	Présente une émission			Élément des poissons
					Donc à élever
					8

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
DATLRLDSSRPARÉ	RACÉ	786
REBATE	LEND	924
REBATE	LEND	953
REBATE	LEND	513
REBATE	LEND	298
REBATE	LEND	675
REBATE	LEND	431
REBATE	LEND	169
REBATE	LEND	857
REBATE	LEND	342
REBATE	LEND	517
REBATE	LEND	986



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Hamouda Oua El Ayada
- 11h00 : Senteurs d'Algérie : Mila
- 12h00 : Journal en français
- 12h25 : Grand format
- 12h45 : Hayat Djadida
- 14h00 : Fousoul El Hayet

- 15h00 : C'est le week-end
- 16h30 : El Mamalike El Talate
- 17h00 : Algérie mémoire et miroir : Tlemcen
- 17h25 : Hamouda Oua El Ayada
- 18h00 : Journal en amazigh
- 18h25 : Page spéciale CAN 2019

- 19h00 : Journal en français
- 19h25 : Santé Mag
- 20h00 : Journal en arabe
- 20h45 : Diasporama
- 21h45 : Le portrait
- 23h35 : Algérie mémoire et miroir : Tlemcen

CANAL+

20h05 : Sans un bruit

Au 89^e jour d'une catastrophe qui a laissé la Terre dévastée, dans une petite ville américaine désormais fantôme, la famille Abbott cherche des produits de première nécessité dans une supérette abandonnée. Lee Abbott, son épouse Evelyn, et leurs enfants,...



6

20h00 : NCIS / Los Angeles

Au moment où il s'apprête à fournir des preuves sur l'utilisation d'armes chimiques contre des civils par un général syrien qui répond au nom de Naser, David Sarraf est brutalement attaqué. Alors qu'il se trouve entre la vie et la mort,...



4

19h30 : Rugby : Finale / France-Australie

Championnat du monde U20 2019. À Rosario (Argentine).



RMC STORY

20h00 : Vocation pompier

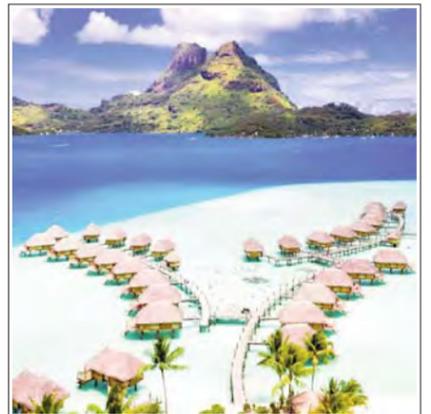
Alexis, Tristan, Corentin, Camille et Omar viennent de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers de Paris. La formation de ces hommes courageux commence au fort de Villeneuve-Saint-Georges, dans le département du Val-de-Marne. Ce centre est doté d'outils pédagogiques...



5

19h55 : Echappées belles

Nouveau visage de l'émission, TIGA part pour la Polynésie française à la découverte de Bora Bora, Tahiti, Moorea, Rangiroa ou encore Tetiaroa. Au programme : plongée, rencontre avec des vahinés modernes, traditions artistiques et culinaires,...



arte

19h50 : Quand Homo sapiens peupla la planète

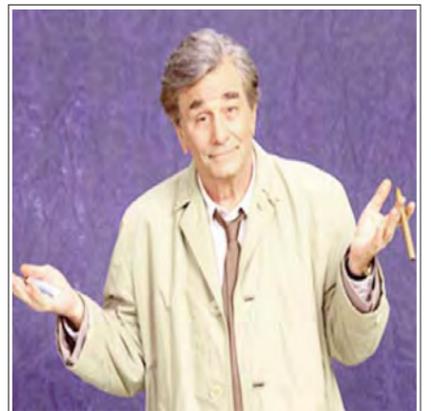
Il y a 200 000 ans, quelques milliers d'Homo sapiens vivaient regroupés en Afrique. À la lumière des dernières découvertes archéologiques et grâce aux analyses ADN, la série raconte comment ils sont apparus et comment l'espèce a réussi à peupler...



TMC

20h00 : Columbo

Entre ses conférences, sa clinique, la production de ses émissions de télévision et de radio, le docteur Joan Allenby, une célèbre sexologue, a un emploi du temps fort chargé. Elle regrette de ne pouvoir se consacrer davantage à son amant,...



W9

20h05 : Les Simpson

Homer, Marge, Burns et Ken Brockman se remémorent certains événements de leur vie.



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Rallye international des Colombes

30 équipages au départ de la 16^e édition

Le départ de la 16^e édition du rallye international des Colombes a été donné, hier, à Alger, en présence de 30 équipages dont 14 étrangers. Ce rallye de régularité destiné exclusivement aux dames, regroupe 16 équipages algériens, 13 Français et un Tunisien. Les participantes vont devoir parcourir une distance totale de 1162 km réparties sur 4 étapes : Alger-Béjaïa (21 juin), Béjaïa-Batna (22 juin), Batna-Bou Saâda (23 juin) et Bou Saâda-Alger (24 juin). «Objectif de ce rendez-vous est d'inculquer aux pilotes la discipline de respecter la vitesse autorisée et le code de la route sans oublier l'aspect sportif. Il y a aussi l'aspect touristique qu'on veut valoriser et promouvoir pour notre pays», a indiqué le chargé des manifestations internationales sportives de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Farid Sendjak Eddine. Les organisateurs ont prévu des visites touristiques tout au long du parcours, à Cap Carbon (Béjaïa), aux Ruines romaines à Timgad (Batna), ainsi qu'aux oasis et palmeraies à Bou Saâda (M'Sila). Selon Sendjak Eddine, le prix des droits de

participation est symbolique pour toutes les participantes. «Nous avons fait face à beaucoup de problèmes à cause du manque de temps. Pour y remédier, nous avons décidé de commencer à préparer l'édition 2020 dès maintenant, en établissant, notamment le parcours, les invitations et les dossiers de publicité», a expliqué Sendjak Eddine. Les organisateurs ont procédé jeudi après-midi à Chéraga (Alger) au contrôle technique des véhicules avant de passer au tirage au sort pour désigner l'ordre de départ des voitures.

Programme des 4 étapes du Rallye des Colombes

Vendredi 21 juin (1^e étape) : Alger-Béjaïa (250 km)
Samedi 22 juin (2^e étape) : Béjaïa-Batna (395 km)
Dimanche 23 juin (3^e étape) : Batna-Bou Saâda (245 km)
Lundi 24 juin (4^e étape) : Bou Saâda-Alger (270 km)
- La cérémonie de remise des prix est programmée lundi (21h) à Chéraga - Alger.

Bilel C.



Championnat d'Algérie 2019 de handi-athlétisme

Toutes les finales programmées le soir

Les finales du Championnat d'Algérie d'handi-athlétisme, dont les épreuves ont débuté, ce jeudi, au stade de Bateau cassé à Bordj El Kiffan (Alger), sont programmées le soir à cause de la chaleur, a indiqué le directeur de l'organisation sportive, Mansour Aït Saïd. «Nous avons décidé de programmer les finales à partir de 18h à cause de la chaleur qui se répercute négativement sur les performances des athlètes», a déclaré Aït Saïd. «Les athlètes ont éprouvé beaucoup de difficultés à débiter la compétition, notamment durant la séance matinale». Quelque 560 athlètes, représentant plus de 70 clubs et associations prennent part au Championnat d'Algérie d'athlétisme handisport (messieurs et dames), saison 2018-

2019, qui se poursuit vendredi et samedi au de Bateau cassé à Bordj El Kiffan (Alger). Le Championnat d'Algérie réunit les 12 meilleurs aux différents concours (filles et garçons), les 8 meilleurs sprinteurs (garçons et filles), les 16 meilleurs (fondistes et demi-fondistes), tous types de handicaps et différentes classes, pour des finales directes qui seront retransmises en direct sur la Chaîne Canal Algérie, selon les organisateurs. Au-delà des performances personnelles attendues, la bataille fera rage, surtout pour le podium. En dehors de la 1^{ère} place quasi-acquise au GS Pétrolier, l'éternel dominateur des compétitions nationales avec son importante masse d'athlètes, le podium sera convoité par le reste des clubs, notamment

le Tahadi Aurès Batna, 2^e l'année dernière, Machaal Abtal Bir Mourad Raïs (3^e) et l'Association sportive de la Sûreté nationale (4^e). D'autres associations essaieront de saisir l'opportunité pour défrayer la chronique et empocher des titres pour lesquels leurs athlètes ont beaucoup travaillé. Sont inscrits dans ce registre, le club Handisport Elansar Sétif, l'Espoir Handisport Béjaïa ou encore le Chabab Nécira Nounou. Le rendez-vous sera aussi une occasion pour l'émergence de nouveaux jeunes athlètes qui essaieront de

frapper aux portes de la sélection nationale. Avec les différents types de handicap et une variété de classes inscrites au programme général, les organisateurs devront livrer une compétition non-stop pour laquelle a été mobilisée une cinquantaine d'officiels (juges et arbitres) de la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA), habituée, à chaque fois, à apporter son soutien et participe aussi à la réussite de cet événement, important pour tous les compétiteurs.

B. C.

Publicité

Basket-ball - Amical

Défaite de l'Algérie face au Maroc (80-65)

La sélection algérienne de basket-ball, seniors messieurs, qui effectue un stage de préparation à Istanbul depuis mardi, s'est inclinée face à son homologue marocain (65-80), en match amical disputé, mercredi soir, dans la capitale économique turque. Sous la houlette du coach, Bilal Faïd, de retour à la tête de la sélection nationale pour de nouveaux objectifs, le Cinq algérien a d'abord effectué un stage de 4 jours à Alger avant de s'envoler pour la Turquie, où il disputera trois autres matchs amicaux face à la sélection turque (U22), une sélection d'Istanbul et une 2^e confrontation face au Maroc. «Nous avons convoqué un effectif d'une moyenne d'âge de 24 ans. Notre premier objectif est la prospection des

meilleurs joueurs qui composeront l'ossature de la sélection nationale. Par la suite nous tracerons un programme qui nous mènera vers l'AfroBasket-2021, qui reste notre principal objectif», a déclaré Faïd. «Pour une reprise après plusieurs mois d'hibernation, les joueurs convoqués m'ont fait une très belle impression. Il ont tenu tête à la sélection marocaine qui est considérée parmi les meilleures équipes africaines et dont les joueurs travaillent ensemble depuis plusieurs années», a-t-il ajouté. L'Algérie qui n'a plus pris part à l'AfroBasket depuis 2015, débute sa campagne de qualification pour la plus prestigieuse compétition africaine en novembre 2019 avec l'objectif d'obtenir son tickets pour l'édition 2021, prévue au Sénégal.

Championnat arabe U16 garçons de basket-ball

Victoire de l'Algérie devant la Tunisie (64-59)

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans (U16) a décroché sa première victoire au Championnat arabe des nations de la catégorie, en s'imposant devant son homologue tunisienne sur le score de 64 à 59, pour le compte de la 3^e journée de compétition disputée, ce jeudi, au Caire (Egypte). La «Cinq» algérien s'était incliné lors de ses deux premières sorties, respectivement, face au Liban (52-88) et l'Arabie saoudite (41-57). Samedi, l'Algérie défiera l'Égypte, avant de conclure le tour préliminaire dimanche face au Bahreïn. À l'issue du tour préliminaire, les quatre meilleures équipes du classement disputeront les demi-finales prévues lundi, alors que la finale est programmée mardi.

Finale du Championnat d'Algérie par équipes de badminton - Seniors-juniors

6 clubs attendus à Mila

Six clubs animeront la phase finale du Championnat d'Algérie de badminton par équipes (seniors-juniors), prévue, hier et aujourd'hui à la salle omnisports de Ferdjioua (Mila). La compétition est répartie en deux catégories, selon les normes internationales, à savoir la «Thomas Cup» pour les messieurs et la «Huber Cup» pour les dames. Les éliminatoires prévues, hier, alors que les demi-finales et les finales sont programmées, aujourd'hui. D'autre part, Amaloul a indiqué que la finale de la Coupe d'Algérie a été programmée les 28 et 29 juin à la salle omnisports de Hammamet (Alger).

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL

En application de l'article 40 du Décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Conformément à la réunion de la commission d'ouverture et de jugement des offres réunie le 17/06/2019

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de M'sila déclare L'INFRUCTUOSITE à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 006/2019 paru sur les quotidiens suivants :

- EL SAWT EL AKHER DU 04/05/2019
- L'ECHO D'ALGERIE DU 05/05/2019
- BOMOP

• Relatif à l'opération :

Etude ; Réalisation et Equipement de deux (02) Piscines de Proximité a Magra et Ain el Melh Lot N° 04: Fourniture et Pose Equipements de régénération des eaux au Piscine de Proximité Ain el Melh

— MOTIF : LES OFFRES NON QUALIFIES TECHNIQUEMENT

Ligue1 Mobilis

Les présidents de la JSK et du CSC lourdement sanctionnés

Les présidents de la JSK et du CSC ont été lourdement sanctionnés par la Ligue de football professionnel (LFP) suite à leurs accusations mutuelles autour du match CSC-USMA match comptant pour la dernière journée de la Ligue1 de football.

«**L**a commission de discipline de la LFP a diffusé ce jeudi 20 juin 2019 les décisions concernant les déclarations aux médias des présidents du CS Constantine et JS Kabylie. Arama Tarek, le manager général CSC a écopé de deux ans de suspension ferme de toute fonction officielle et/ou activités en relation avec le football avec proposition de radiation à vie de toutes compétitions ou activités sportives» et «match perdu pour l'équipe CSC sans attribuer les points à l'équipe adverse. De la 30^e journée du championnat, défalcation de 3 points pour l'équipe CSC appliquée à la saison suivante, un million de dinars d'amende», indique un

communiqué de la même instance de football national. La même sanction a été prononcée à l'encontre du président de la JSK, Cherif Mellal. Le secrétaire général du CSC Souilah Mohamed Lyes s'est vu infliger la sanction de 2 ans de suspension ferme de toute fonction officielle et/ou activités en relation avec le football, 1.000.000 DA d'amende, selon la même source. La commission de discipline «informe que l'article 96 du règlement des championnats professionnels vous donne le droit de faire appel devant la commission de recours de la FAF», ajoute la même source.

Bessa N.



• Le club présentera des recours devant la FAF et le TAS

La JS Kabylie présentera des recours devant les instances sportives habilitées suite à la sanction dont a écopé le club et son président Cherif Mellal, a indiqué, jeudi, à Tizi-Ouzou, tard dans la soirée, la direction du club de Ligue 1 Mobilis. S'exprimant lors d'une conférence de presse, Mellal et les avocats du club ont indiqué qu'ils présenteront des recours devant la Fédération algérienne de football (FAF), le tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) et le tribunal arbitral du sport (TAS), contre la sanction infligée au club et à son président par la commission de discipline de la ligue nationale de football (LNF). Jeudi, en début de soirée, la LNF a mis en ligne sur son site les sanctions de sa commission de discipline à l'encontre des présidents du CS Constantine,

Arama Tarek, et de la JSK, Cherif Mellal, qui écopent de 2 ans de suspension de toute activité footballistique avec proposition de leur radiation à vie. Et, également, de défalquer, lors de la prochaine saison, 3 points aux deux équipes.

«Nous allons saisir la commission fédérale de la Fédération algérienne de football (FAF) ainsi que le tribunal administratif sportif (TAS)» a indiqué Mellal qui dénonce «un acharnement» contre la JSK en prenant à témoin l'opinion publique nationale contre les «innombrables provocations» à l'encontre du club. «Il y a une volonté de casser, non pas Cherif Mellal, mais la JSK et cela est grave, car, la JSK est une ligne rouge» a-t-il poursuivi en réaffirmant sa «détermination à se défendre contre sa sanction et

combattre ce fléau de la corruption qui gangrène le football national». Pointant un doigt accusateur envers les instances nationales, la LNF et la FAF, qui ont «bafoué toutes les règles du football», Mellal a assuré qu'il ne se taira pas et se défendra «avec tous les moyens légaux», rappelant être le premier à saisir ces instances. La défense du club a considéré, pour sa part, qu'«il n'y a aucune affaire Mellal qui n'a fait que se plaindre à propos de soupçons de corruption lors de ce match (CSC-USMA comptant pour la 30^e journée du championnat ligue 1 Mobilis). «On défie quiconque d'apporter la preuve que Mellal a proposé de l'argent», a souligné, M^e Dekkal Soufiane.

Il a indiqué que «toutes les démarches légales sont d'ores et déjà prévues pour un

recours devant les instances habilitées dès dimanche» en qualifiant d'«illogique et inadmissible juridiquement d'infliger la même sanction à la victime et à l'accusé» en dénonçant «une double peine» qui frappe la JSK. S'agissant, en outre, de l'article 119 des statuts de la FAF sur lequel s'est appuyée la LNF pour statuer dans cette affaire, M^e Dekkal a soutenu qu'il est «nul et non avenu», car n'ayant jamais été adopté en assemblée générale de l'instance sportive. «C'est tout juste un article rédigé, mais jamais adopté. Pour être applicable, tout article doit être soumis, adopté et notifié à l'ensemble des club, ce qui n'est pas le cas de cet article» a-t-il expliqué en annonçant la détermination du club à «mener la bataille juridique jusqu'au bout».

• Abdessamad Bounoua 5^e recrue de la JS Kabylie



La JS Kabylie vient de s'attacher les services de Abdessamad Bounoua. L'ex-joueur de l'USM Bel-Abbès s'est engagé, ce jeudi, en faveur des Canaris pour une période de deux ans. Très active durant ce mercato estival, la JSK tient sa 5^e recrue. En effet, Bounoua est le 5^e joueur à rejoindre les rangs du vice-champion d'Algérie après Addadi, Banouh, Bensayah et El Orfi. Agés de 28 ans,

Bounoua s'apprête à vivre sa 1^e expérience en dehors de la maison belabésienne. En effet, le milieu de terrain a porté les couleurs des Scorpions depuis 2011 et avec qui il a remporté la Coupe d'Algérie en 2018.

• Stade de Tizi-Ouzou Réception reportée à 2020

Le nouveau directeur de la jeunesse et des sports de la Wilaya de Tizi-Ouzou, Chebbah Rabah, a expliqué que la réception du nouveau stade de Tizi-Ouzou ne pourra pas être livrée avant le 1^{er} trimestre 2020 dans une déclaration au quotidien *La Dépêche de Kabylie*.

Le responsable local a annoncé : «Ce ne sera pas évident de voir ce projet réceptionné d'ici la fin de l'année. Il ne faut pas se mentir et avancer des délais qui ne seront pas respectés», avant d'ajouter : «Il sera réceptionné au premier trimestre de 2020. Le délai définitif n'est pas encore arrêté.» Le premier responsable du Sport dans la wilaya a aussi expliqué que le projet n'a pas atteint les 50 milliards de dinars comme cela avait été annoncé.



ES Sétif

Les supporters exigent le départ de Hamar

N'admettant pas la situation dans laquelle se morfond leur club chéri, des centaines de supporters de l'ESS ont organisé, mercredi en fin de journée, un autre sit-in devant le siège de la wilaya où ils ont exigé le départ du président du club Hacem Hamar et le placement de l'Aigle noir sous l'égide d'une entreprise publique -unique bouée de sauvetage pour le club phare de l'antique Sétif, traversant actuellement l'une des plus graves crises de son histoire. En dépit d'une colère perceptible, les inconditionnels ont manifesté dans un ordre impeccable. Scandant des slogans hostiles à la direction du club, les protestataires dénoncent sa prise en otage. Soulignons qu'aucun incident n'a émaillé ce regroupement approuvé et soutenu par tous les Sétifiens, pour lesquels l'ESS est plus qu'un club sportif : «Avec Aïn El Fouara et Sid El Khier, l'Entente est à la fois un symbole et un patrimoine que nous devons impérativement sauvegarder et protéger. Tombant malheureusement entre les mains de véritables prédateurs, l'ESS est en voie d'extinction.

On ne peut passer sous silence ce massacre à la tronçonneuse. Tant qu'on n'a pas mis le club entre de bonnes mains et à l'abri du besoin, on continuera à dénoncer l'injustice des pouvoirs publics responsables du mal qui ronge le club, attendant en vain son parrainage par une entreprise publique», diront des fans dont un groupe a été reçu par le wali de Sétif, Mohamed Belkateb, lequel aurait promis d'aider l'Aigle noir à surmonter cette mauvaise passe.

En dépit des assurances et de la franchise du chef de l'exécutif, les représentants des supporters restent sceptiques : «Le discours rassurant du wali ne règle pas les problèmes de l'Entente qui se trouve dans l'impasse. La tenue de l'assemblée générale qui est certes souveraine ne va rien régler. On parle en connaissance de cause. A 10 jours de la reprise des entraînements, une montagne de problèmes reste en suspens. Faisant du mensonge son fonds de commerce, Hamar doit partir. Ayant promis de garder l'ossature, il a failli. La preuve, Djabou et Zeghba sont partis. La promesse de ramener Frank Dumas est un flop. A l'instar du mercato hivernal, le mercato estival sera, à n'en pas douter, un fiasco. A cause de lui les joueurs



annoncés ne viendront pas. On ne connaît toujours pas la date et le lieu du stage ainsi que les noms des joueurs libérés. N'ayant pas démissionné en fin de saison comme il l'avait déclaré juste après l'élimination de la Coupe d'Algérie, Hamar ne peut plus nous mener en bateau. Supposé être le premier magistrat de la ville, le P/APC, oubliant que l'ESS est un bien collectif, reste de marbre. On s'explique mal cette manière de faire», tonnent nos interlocuteurs, dépités par la tournure des événements.

L'ESS tient ses trois premières recrues

Les dirigeants de l'ES Sétif ont fait signer les trois premières recrues estivales des Noir et Blanc, dans la soirée d'hier, en présence du président du club, Hassan Hamar. Les responsables sétifiens sont tombés d'accord avec les trois joueurs pour un bail de deux ans. Les nouveaux arrivés sont l'ancien défenseur du NA Hussein Dey, Abdelghani Khiat, ainsi que les deux ex-attaquants du MC Alger ; Oussama Tebbi et Mohamed Souibaâ. Les dirigeants du club de Aïn El Fouara ont procédé à ces premières signatures dans une période difficile ; de nombreux supporters demandent depuis un certain moment le départ du premier responsable du club.

CAN 2019

C'est parti pour un mois de folie...

C'est parti pour la CAN 2019 avec son lot d'incertitudes, ses excès, ses feuilletons rocambolesques, mais aussi ses envolées techniques et ses ferveurs.

C'est une aventure sportive et humaine où se mêlent folklore et passion. Une compétition rafraîchissante parfois à la limite du burlesque, mais qui nous tient par son charme et son côté candide qui détonne avec la rigueur et l'austérité des autres continents. Même s'il est vrai, les Africains essaient de plus en plus d'imiter les autres en se rapprochant de leur modus opérandi, oubliant que leurs particularités est dans leur différence.

Le monde justement regarde la CAN avec un œil à la fois complaisant et admirateur. Il rêve de cette spontanéité innée chez nous et pardonne l'improvisation qu'elle génère souvent. L'Afrique a les défauts de ses qualités et doit les assumer sans hypocrisie, ni complexe. On ne lui demande pas d'organiser la plus grande compétition au monde, mais juste de nous offrir pendant 4 semaines des moments agréables, joyeux et de l'ambiance. Peu importe le vainqueur final, l'essentiel est d'assurer le spectacle tout au long du tournoi et apporter du renouveau à défaut d'originalité disparu hélas depuis que le monde est devenu un grand village.

La 32^e édition qui se présente avec un nouveau concept promet d'être en tout cas captivante et haletante. Pour la première fois dans l'histoire de la CAN, 24 pays sont conviés à la grande fête du football africain. Certaines sélections comme la Mauritanie et

Madagascar se retrouvent pour la première fois à la phase finale. Tout le monde à sa part de rêve qui ne se limite plus désormais aux seules grandes nations du foot. Une démocratisation qui devrait redistribuer les cartes à l'avenir. En attendant, l'heure est à la découverte pour elles. Pour les autres tenues par le résultat, elles sont déjà sous tension. Comme souvent, c'est le Cameroun qui lance les hostilités. Les Lions Indomptables ont fait grève pendant plus de 24 h refusant d'embarquer, jeudi, à destination de l'Egypte pour une histoire de primes. Finalement, les autorités camerounaises ont réussi à convaincre les joueurs qui se sont envolés hier vers le Caire. Du déjà vu en somme avec les Lions indomptables. Ça fait partie du folklore... Il faut dire que le Cameroun a fait des émules puisque même la sélection du Zimbabwe a menacé de boycotter le match inaugural de la CAN disputé, hier, contre l'Egypte suite à un conflit financier avec la Fédération. Une menace pas suivie sur le terrain. L'on se demande d'ailleurs si ce n'est pas une manière particulière pour ces équipes de se préparer pour ces joutes.

La pression est à son paroxysme et l'indécision est un ingrédient incontournable pour pimenter la compétition.

L'on comprend dès lors pourquoi il est tant difficile d'aller chercher le trophée en



Afrique, notamment pour les équipes nord-africaines, hormis l'Egypte. Il ne suffit pas de mettre tous les atouts de son côté pour s'assurer la victoire, il est important voire primordial d'y ajouter cette graine de folie,

cette insouciance pour y parvenir. C'est pour cette raison que la Coupe d'Afrique des nations est une compétition si particulière. Et c'est pour cette raison qu'on l'adore.

Ali Nezioui

Belmadi maintient la pression sur ses joueurs :

«Le peuple attend de vous d'être braves sur le terrain»



Plus que 24 heures, et la sélection algérienne fera son entrée en lice dans la CAN-2019, qui a débuté, hier soir, en Egypte. Et qui dit premier match des Fennecs dans la manifestation footballistique continentale, dit cette guigne qui les poursuit depuis plusieurs années dans chacune de leur première sortie

dans l'épreuve. Face au Kenya, puisqu'il s'agit du premier adversaire du Club Algérie dans le cadre du groupe C composé également du Sénégal et de la Tanzanie, il est déjà question pour les protégés de l'entraîneur Djamel Belmadi de chasser la poisse et réussir un départ en trombe. Tout le monde d'ailleurs dans l'effectif algérien est conscient de l'importance d'une entame victorieuse en vue de la suite du parcours. En tout cas, si l'on se réfère aux déclarations du sélectionneur national faites jeudi avant le début de la 2^e séance d'entraînement de l'équipe nationale dans la capitale égyptienne, on peut avancer sans risque de se tromper que l'optimisme est de mise dans le camp algérien. Les conditions climatiques très difficiles régnant au Caire et appréhendées par les camarades de Mahrez sont devenues, selon les dires de Belmadi lui-même, un «avantage». En effet, le stage de 10 jours effectué à Doha a permis aux joueurs algériens de bien s'acclimater avec la forte chaleur conjuguée au taux d'humidité très élevé. De quoi donc rassurer les fans algériens qui en ont marre d'entendre leurs capés avancer après chaque échec dans les épreuves continentales jouées loin du pays par les conditions atmosphériques insupportables. Cette fois-ci donc tout le monde est mis devant ses responsabilités dans l'espoir d'aller relever le défi dans le pays des pharaons pour, pourquoi pas, décrocher le 2^e trophée africain dans l'histoire du football algérien. Une ambition que nourrit éga-

lement Belmadi, même s'il a tenu à rappeler qu'il s'agit également du souhait majeure de toutes les équipes présentes en Egypte, et que la mission ne sera guère facile.

Côté effectif, et après le rétablissement totale d'Adam Ounas qui a pu réintégrer ses coéquipiers, c'est un autre joueur évoluant en Italie, en l'occurrence, Ismaël Bennacer, qui est en train de donner des sueurs froides au staff technique national.

L'excellent milieu de terrain d'Empoli souffre d'une blessure au niveau d'un orteil, et il a manqué jeudi sa 2^e séance, ce qui risque de lui jouer un mauvais tour dans la course à une place de titulaire contre le Kenya, lui qui a été crédité d'une belle prestation face au Mali, mardi passé à Doha pour le compte du deuxième match préparatoire des Verts. Dans la foulée, Belmadi continue de faire pression sur ses capés.

«J'attends de vous plus lors des prochaines sorties. Je sais qu'on a trop bossé mais sachez qu'on a un contrat avec le peuple, donnez tout pour ne pas avoir de regrets ni de remords envers les gens qui nous soutiennent. Nous avons le devoir de ne pas décevoir les millions d'Algériens, lesquels attendent de nous d'être des braves sur le terrain, alors on doit leur procurer cette fierté et cette joie de soutenir leur sélection nationale. On doit être solidaires et montrer beaucoup de bravoure pour ces millions d'Algériens qui nous attendent». Tel est le message que le coach ne cesse de répéter à ses poulaains.

Madjer à MBC

«J'espère que l'Algérie arrivera en finale»

L'ancien sélectionneur des Verts, Rabah Madjer, s'est exprimé au sujet des chances de l'équipe de Belmadi lors de la Coupe d'Afrique des Nations dans une déclaration à MBC. L'ancien coach national a déclaré : «Tout est possible dans le football. Actuellement, nous avons une équipe avec de très bons joueurs dotés d'individualités de très haut niveau, mais il faudra construire un groupe très fort. La Coupe d'Afrique demande beaucoup de discipline et de la puissance physique. La compétition sera très dure face aux équipes subsahariennes qui nous ont habitués à remporter cette Coupe». Le technicien algérien a ajouté : «La sélection a de l'ambition et les joueurs espèrent gagner pour la deuxième fois la Coupe d'Afrique. Il y a eu une bonne préparation en Algérie et au Qatar avec des rencontres amicales qui ont permis au coach d'avoir une idée sur son équipe».

«La chaleur, l'humidité ne sont pas en faveur des équipes maghrébines»

Rabah Madjer a ajouté : «Il ne faut pas oublier que cette CAN se jouera pour la première fois au mois de juin. Il y a la chaleur, l'humidité qui ne sont pas en faveur des équipes maghrébines. C'est la raison pour laquelle ces dernières n'ont pas réussi en dehors de leurs terres à l'inverse des équipes subsahariennes.» L'icône du FC Porto a ajou-



té : «J'espère que l'Algérie arrivera en finale, mais je le dis avec beaucoup de précaution, car les équipes comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Nigeria ont une très grande expérience à la CAN. Il y a aussi l'Egypte qui joue à domicile devant ses supporters. C'est pour cela que les équipes de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc savent que beaucoup de travail les attend dans ce tournoi.»

• La Roma sur la piste de Bennacer

La direction de l'AS Roma serait intéressée par le profil du milieu de terrain algérien d'Empoli, Ismaël Bennacer, depuis quelques semaines selon les informations du quotidien italien *Corriere dello Sport*. Les responsables romains se joignent donc à une grande liste de prétendants, ils pourraient bientôt formuler une offre pour s'offrir les services de l'ancien d'Arsenal. Le joueur de 21 ans est lié à Empoli jusqu'en juin 2021.

Le président du club, Corsi, a déclaré, cette semaine, au sujet de Bennacer : «J'avais un accord avec le Napoli concernant Bennacer depuis un mois et demi, mais j'ai décidé de rompre les négociations, le joueur se trouve actuellement avec sa nation pour préparer la CAN et ne décroche quasiment pas son téléphone». Pour rappel, touché lors du dernier match face au Mali, Bennacer ne s'est pas entraîné avec le groupe depuis l'arrivée en Egypte. Ismaël Bennacer a été l'une des révélations de la Serie A à son poste, cette saison. Il a pris part à 37 rencontres pour trois passes décisives.



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Tamanrasset
18°/25°	19°/24°	18°/35°	2°/42°	26°/39°

Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	03:38	12:50	16:41	20:14	21:55

Coopération scientifique et technique algéro-américaine

Le comité de suivi de l'accord installé

Le comité de mise en œuvre et de suivi de l'accord de coopération scientifique et technique, signé entre les gouvernements algérien et américain, a été installé, ce jeudi, à Alger. Au cours de la cérémonie d'installation, présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid, et l'ambassadeur américain en Algérie, John Paul Desrocher, les deux parties ont «donné des orientations pour opérationnaliser les actions prévues par cet accord». Il s'agit, notamment de la «définition des domaines prioritaires, de la formation de haut niveau des formateurs, de la mobilité des chercheurs, du développement des projets en commun, de la multiplication des ateliers thématiques et de l'organisation des conférences spécifiques et autres», est-il détaillé. Il a, également, été convenu «d'opérer et de développer le montage de projets de recherche sur des thèmes ayant des impacts positifs sur les différents volets socio-économiques de la société».

M. M.



Lutte contre la corruption

Le patron du GMI et le PDG de la BNA en détention préventive



Le patron du groupe Global Motors Industrie (GMI) auquel est affilié l'usine KIA Algérie, Hacène Arbaoui, a été mis en détention préventive. Il a comparu mercredi devant le juge d'instruction près

le pôle judiciaire près le tribunal de Sidi M'hamed, son frère et des cadres du ministère de l'Industrie. L'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia, en détention préventive, dans l'affaire Ali Haddad, a été auditionné dans cette affaire ainsi que l'ex-ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien ministre chargé des Relations avec le Parlement, Bedda Mahjoub. Les auditions se sont poursuivies jusqu'à la matinée du Jeudi. Le juge instructeur a décidé le placement sous mandat de dépôt du patron du GMI, ainsi que quatre cadres du ministère de l'Industrie tandis que trois autres ont été mis sous contrôle judiciaire, dont le directeur de l'industrie et la promotion des investissements et les deux frères Arbaoui. Le juge d'instruction a retenu des chefs d'inculpation soit blanchiment d'argent, d'obtention d'avantages et de crédits indus et dilapidation de l'argent public. En outre, Abboud Achour, PDG de la Banque nationale d'Algérie (BNA), a été placé, lui aussi, en détention provisoire. Le PDG également, président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) est poursuivi pour octroi de crédits.

Dans la même journée, le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed a également auditionné les frères Kouninef, en détention préventive, depuis le 24 avril dernier.

T. M.

• «Tlemcen, capitale de la culture islamique»
Khalida Toumi et Abdelwahab Nouri devant le procureur de la République»



Kahalida Toumi, ex-ministre de la Culture et Abdelwahab Nouri, ex-wali de Tlemcen, avant de devenir par la suite ministre de l'Agriculture et du Développement rural, seront entendus la semaine prochaine par le procureur de la cour de Tlemcen, Koubaï Belahcen, dans le dossier de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture - 2011». Les deux ex-ministres qui avaient alors la charge de cette manifestation sont soupçonnés de surfacturation des prestations, notamment la Kheima géante dressée au centre de la ville où étaient concentrées alors une bonne partie des activités.

Démenti du MAE concernant un prétendu don de dattes octroyé par l'Arabie saoudite à l'Algérie

Dans un communiqué rendu public, le ministère des Affaires étrangères a démenti les allégations de certains médias concernant un prétendu don de dattes octroyé par l'Arabie saoudite à l'Algérie. Il s'agit, en effet, d'un don, 7° du genre, octroyé par l'Arabie saoudite aux réfugiés sahraouis à travers le PAM. Pour le prouver, le MAE a envoyé le communiqué, en trois langues, du Programme alimentaire mondial (PAM) qui apporte une réponse cinglante aux élucubrations et aux mensonges rapportés et relayés par certains médias à l'instar de TSA sur de prétendus dons de dattes octroyés par l'Arabie Saoudite à l'Algérie.

Voici le texte complet du communiqué du PAM :

Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) a reçu du Royaume d'Arabie saoudite 350 tonnes métriques de dattes, d'une valeur de 725.000 dollars améri-

cains, en appui aux réfugiés sahraouis vivant dans des camps en Algérie. Des milliers de réfugiés sahraouis ont reçu deux kilos de dattes lors du mois du Ramadhan.

Ces dattes représentent un aliment traditionnel pour rompre le jeûne. Cette contribution de l'Arabie saoudite fut régulière au cours des dernières années.

Une cérémonie officielle de passation s'est tenue à l'ambassade d'Arabie saoudite à Alger. Elle a été faite en présence de l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Alger, Abdelaziz Ben Ibrahim Hamad El Omairini, du chef de mission du Centre d'aide humanitaire et de secours King Salman (KS Relief), Mansour Al Eid, et du représentant du Programme alimentaire mondial en Algérie, Romain Sirois. «Le PAM est reconnaissant au gardien des deux saintes mosquées, Sa Majesté le roi Salman Ben Abdulaziz Al Saoud, ainsi qu'au peuple saoudien, pour leur généreuse contribution», a déclaré Sirois. «Les dattes sont très nutri-

tives, aident à diversifier le régime alimentaire et couvrent les besoins alimentaires et nutritionnels de milliers de réfugiés sahraouis en Algérie. Ils sont particulièrement appréciés pendant le mois du Ramadhan.

«KS relief distribue chaque année des milliers de tonnes de dattes aux pays du monde entier, dans le cadre du programme «Gift of Dates» du Royaume d'Arabie saoudite», a déclaré le Dr Abdallah Al Rabeeah, conseiller à la Cour royale et superviseur général du Centre d'aide humanitaire et de secours King Salman. «Le partenariat entre KS relief et le PAM est crucial dans le domaine de l'action humanitaire pour lutter contre la faim et fournir une aide alimentaire d'urgence qui améliorera l'état nutritionnel des bénéficiaires».

L'Arabie saoudite est un donateur important du PAM en Algérie, avec une contribution de 5,7 millions dollars américains depuis 2010. Depuis 2008, l'Arabie saoudite a versé plus de 1,5 milliard USD aux opérations du PAM dans le monde.

• Décès de Mohamed Benbrika, docteur en charia et en soufisme

Le docteur Mohamed Benbrika, chercheur en soufisme, est décédé, ce jeudi, à Alger, à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Parfait polyglotte, le défunt était enseignant en sciences islamiques à l'université du Caroubier à Alger, membre de l'Académie internationale de soufisme et du Centre international du dialogue inter-religieux. Issu d'un milieu conservateur, le défunt avait appris le Coran très jeune et étudié la Sunna avant de poursuivre ses études jusqu'à l'obtention d'un doctorat en philosophie moderne à l'université d'Alger. Auteur de 30 ouvrages, dont un dictionnaire, en 5 volumes, sur le soufisme, le docteur Mohamed Benbrika avait concilié, dans ses études, entre la philosophie et le soufisme, et dans ses recherches, entre méthodes classiques et modernes. Il avait animé plusieurs conférences et cours sur la religion et la philosophie du soufisme dans le cadre de plusieurs rencontres, conférences et émissions télévisées.

CONDOLÉANCES

Les familles MERAOU, SIACI, CHEROUK, MIMOUNI, MEFTAH, ALI-BOUACIDA présentent à la famille TEMMAR leurs sincères condoléances suite au décès du

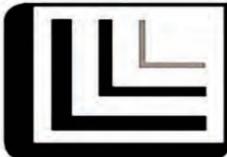
Moudjahid TEMMAR Messaoud,
survenu, hier, à Zeralda.

**À Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons.**

 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com

 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,
veuillez contacter notre département
marketing - commercial**

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com